

métropolitain

TROIS-RIVIERES-CAP DE LA MADELEINE-TROIS-RIVIERES OUEST



Pour honorer la mémoire de feu l'hon. Maurice-L. Duplessis, décédé il y a douze ans à Shefferville, le jour même de la fête du Travail, les citoyens de Trois-Rivières et de toute la province pourront visiter la maison de l'ancien chef de l'Union nationale et premier ministre du Québec. La maison Duplessis est remplie de souvenirs du fondateur de l'UN, celui qui devint le champion de l'autonomie du Québec. La visite à la maison Duplessis se fera donc de dix heures à seize heures, lundi le 7 septembre.

Beaucoup profiteront de la circonstance pour renouveler le vœu que cette maison devienne un musée permanent ouvert au public à l'année longue. Le douzième anniversaire de la mort du député trifluvien de 1927 à 1939 sera marquée par la célébration d'une messe à la Cathédrale à 17h. lundi. Elle sera précédée d'une visite au cimetière St-Louis à 16h.30 le même jour. (Photo Roland Lemire)

Réplique de l'abbé Réal Mercier à un conseiller municipal

La Corporation du Séminaire paie des taxes municipales foncières et la taxe d'eau

TROIS-RIVIERES (FG) — M. l'abbé Réal Mercier a précisé que contrairement à ce qui a été dit par le conseiller Antoine Gauthier, la Corporation du Séminaire paie des taxes municipales foncières et la taxe d'eau. En premier lieu, sur l'emplacement du collège de Trois-Rivières, rue Laviolette, terrain et édifices compris, la Corporation du Séminaire a payé de 1950 à 1966 un montant global de \$110,460. "Je n'ai pas vérifié les comptes des années précédant l'année 1950, mais j'ai la certitude que le Séminaire payait

des taxes foncières bien avant 1950. Depuis 1966, a dit le procureur du Séminaire, le collège de Trois-Rivières étant reconnu comme maison d'enseignement public par le ministère de l'Éducation, il n'a payé que la taxe d'eau, soit \$3,400. "Par contre, a ajouté l'abbé Réal Mercier, la Corporation du

Séminaire de Trois-Rivières paie des taxes foncières scolaires et municipales depuis 1912. Du moment qu'un terrain est loti, c.a.d. subdivisé en lots, il est imposable. La Corporation du Séminaire paie la taxe fon-

cière scolaire et municipale sur ces lots jusqu'à leur vente à des entrepreneurs en construction ou à des citoyens qui veulent se construire une habitation. Depuis 1967, cela veut dire au moins \$10,000.

Fonds spécial pour aménager des parcs

TROIS-RIVIERES (FG) — Le conseil municipal, par le truchement d'une résolution des conseillers Jean-Guy Laferté et Lionel Julien, a décidé de créer un fonds spécial en vue de l'aménagement de parcs et de terrains de jeux.

Ce fonds est créé en vertu du règlement no 463, conformément aux dispositions contenues dans le dit règlement, et autorise l'imposition d'un taux de 5 pour cent de la valeur du terrain mentionné au rôle d'évaluation ou la cessation d'une superficie de 5 pour cent du terrain compris dans le plan soumis par le propriétaire pour fins de subdivision.



L'abbé Réal Mercier

des taxes foncières bien avant 1950.

Depuis 1966, a dit le procureur du Séminaire, le collège de Trois-Rivières étant reconnu comme maison d'enseignement public par le ministère de l'Éducation, il n'a payé que la taxe d'eau, soit \$3,400.

"Par contre, a ajouté l'abbé Réal Mercier, la Corporation du

Un mandat d'amener émis contre Jeannine Beauchesne

On ira le cueillir

Jeannine Beauchesne n'était pas là, hier, en cour des sessions de la paix alors que son avocat devait présenter sa preuve dans cette affaire de complicité après le fait dans la vol à main armée commis à la Caisse Populaire Sainte-Marguerite, en août 1969. Me Henri Biron a dit au juge Pierre Trudel qu'il avait l'impression qu'il s'agissait d'un ajournement "pour la forme" et qu'il était responsable de l'absence de la prévenue. Comme le procès-verbal refusait en fait une telle allégation, le président du tribunal fut dans l'obligation d'émettre un mandat d'amener à l'endroit de l'accusée.

Un règlement à l'amiable
Un jeune homme de Trois-Rivières a bénéficié de la clémence du tribunal en relation avec un vol avec effraction réalisé

Décès à 94 ans de Annie Pelletier

TROIS-RIVIERES — Mme Annie Pelletier, une des plus âgées graduées de l'Université McGill, de Montréal, est décédée, hier, à l'hôpital Saint-Joseph, à l'âge de 94 ans, après une brève maladie. Elle était née à Rawdon, au Québec, le 11 mai 1878.

Bachelière en arts de l'Université McGill, en 1899, elle avait gagné cette année-là la "Logan Gold Medal". Elle enseigna durant plusieurs années. Elle fut également spécialiste de la langue française à "The Protestant Schools of the city of Westmount". En 1917, elle recevait sa maîtrise en arts.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, une fille et quatre fils, dont le révérend Charles Pelletier, ministre de l'église St-Andrew's Church. Les funérailles auront lieu lundi prochain le 6 septembre à 10h.30 à St-Andrew's United Church de Trois-Rivières.

dans le garage de M. Alphonse Bistodeau. Des outils évalués à quelque \$150 avaient été subtilisés. L'accusé a obtenu un sursis du juge Léon Girard parce qu'il avait remis \$50 à la victime à la suite d'un arrangement conclu entre eux. Quant au compagnon du prévenu, il connaîtra son sort, le 2 octobre. Celui-ci s'est dit dans l'impossibilité de verser un tel montant à M. Bistodeau parce qu'il n'avait pas d'emploi et que le Bien-Être social devait subvenir à ses besoins.

La Style Guild accusée d'intimidation

TROIS-RIVIERES — M. Roger Bédard, représentant syndical, vient d'accuser la compagnie Style Guild du Cap de faire à nouveau preuve d'intimidation à l'endroit de ses employés en grève. Pour prouver ses avancés, il a relevé dans une déclaration remise aux journalistes, hier soir, l'extrait d'une lettre envoyée par la compagnie à ses employés où il est dit entre autres: "Nous avons fait une offre ferme pour régler la grève à un taux supérieur aux autres compagnies opérant sous d'autres unions dans la province de Québec. La grève doit être réglée immédiatement, si non, la compagnie n'aura d'autres choix que de fermer Style Guild du Cap en permanence".

M. Bédard tient à préciser que plusieurs mois avant que les négociations ne débutent, le syndicat s'est efforcé par de nombreuses démarches auprès du ministère du Travail d'obtenir le droit d'être représenté au niveau du comité paritaire, de façon à avoir son mot à dire dans les négociations du décret régissant l'industrie de la chemise dans la province de Québec; efforts qui se sont avérés inutiles, parce qu'ils n'ont pas été appuyés par la compagnie. L'offre ferme de régler la grève à un taux supérieur aux autres compagnies, d'ajouter M.

Mesures anti-pollution prises par le conseil de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (F.G.) — Les industries et les grandes compagnies ne pourront plus déverser leurs déchets industriels dans les égouts de la ville. C'est le sens d'un règlement municipal, le No. 10-A, amendement le No. 10 concernant l'hygiène et la santé. Ce sont les conseillers Antoine Gauthier et le conseiller Léo Thibeault qui ont fait adopter un tel règlement à la dernière séance du conseil municipal. Et l'on peut considérer cela comme l'une des premières mesures anti-pollution de l'eau, depuis l'installation de chambres de chlorination sur la rue Des Chenaux, que le conseil municipal adopte.

Le règlement a été amendé pour atteindre toutes les industries, mais il vise particulièrement les grandes compagnies d'huile, qui ont déversé dans le passé l'huile lourde, bouchant et obstruant les conduites d'égout. Un exemple typique est celui de la conduite de la rue Père-Daniel ou d'énormes difficultés ont été éprouvées à cause de déversement de cette huile lourde dans cet égout. L'huile lourde jetée dans les égouts forme une matière épaisse et gluante, qui finit par gêner l'écoulement normal des eaux usées.

Lourde sentence du juge Girard

Douze ans de pénitencier imposés à André Comeau

TROIS-RIVIERES (B.C.) — "Je ne vois aucune réhabilitation dans votre cas et considérant vos antécédents judiciaires peu reluisants, je vous condamne à 12 ans de pénitencier".

Cette peine sévère et exemplaire imposée par le juge Léon Girard, en cour des sessions de la paix, n'a pas ébranlé outre mesure André Comeau de Trois-Rivières qui avait été reconnu coupable d'avoir tiré en direction de l'inspecteur Bernard Desjardins et du détective Serge Thibodeau de la Sûreté municipale en sortant du restaurant La Bonne Fourchette de la rue Saint-Maurice où

il venait de commettre un hold-up avec deux autres compagnons. L'inculpé a même remercié le président du tribunal lorsqu'il a repris son siège dans la boîte des détenus. Il aura d'ailleurs l'occasion d'émettre d'autres remerciements d'ici peu de temps puisqu'il doit revenir devant la cour, le 8 septembre, pour répondre aux accusations de vol à main armée et de port de cagoules.

Comeau devait sans aucun doute s'attendre à un séjour prolongé derrière les barreaux puisqu'il avait commis une infraction du même genre en septembre 1969, alors qu'il avait dé-

chargé son arme vers l'agent Benoît Cinq-Mars, rue Hart.

Ce délit lui avait valu trois ans d'emprisonnement mais en janvier dernier, il quitta le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul après avoir obtenu un sursis de la Commission des libérations conditionnelles.

Lorsqu'il a décidé d'aller visiter le restaurant La Bonne Fourchette, Comeau manqua à un engagement de bonne conduite de sorte qu'il devra expier jusqu'en novembre 1972 sa première sentence de trois ans avant d'entreprendre son long séjour de douze ans.

idée de plaider non-coupable alors que la Couronne avait une preuve accablante contre lui. Il a même exhibé une photographie montrant l'accusé en tenu de combat, c'est-à-dire avec son déguisement.

Cette photo a été prise incidemment au poste de police no 1 où ce Trifluvien avait été conduit après son arrestation, rue Denoue. Comeau n'avait pas eu le temps de se débarrasser de sa cagoule quand il fut rejoint par l'inspecteur Desjardins et le détective Thibodeau.

"C'est la deuxième fois en moins de deux ans que vous récidivez et la peine que je vous impose a pour objet de décourager ceux qui auraient l'intention de vous imiter" a terminé le juge Girard.

Au moment de rendre la sentence, hier, le juge Girard a dit à Comeau qu'il comprenait mal son

Fernand Trottier est mort

par Jean FORTIER

SAINT-CASIMIR — Le présumé assassin du double meurtre de lundi dernier à Saint-Casimir, M. Fernand Trottier, est décédé jeudi après-midi à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec, des suites des blessures qu'il s'était infligées.

On se souviendra qu'après avoir apparemment tué son épouse et sa fille de 16 ans Gisèle, le présumé auteur, M. Trottier s'était tiré une balle de calibre .25 dans la tête. Immédiatement après la macabre découverte par le gérant de la firme Coca-Cola dont M. Trottier était dépositaire, M. Fortin demanda les ambulanciers et les policiers

de la Sûreté du Québec de Portneuf.

Comme il s'agissait d'un double meurtre on fit venir de Québec les agents Gaston Chailifour et Guy Bolduc de l'escouade des Homicides pour prendre charge de l'enquête.

Le principal témoin mort, l'enquête sera plus pénible à continuer, mais les agents Chailifour et Bolduc appuyés par les agents du détachement de Portneuf ont bon espoir de mettre un terme rapidement à cette enquête.



Fernand Trottier, présumé assassin de son épouse et de sa fille, a succombé à ses blessures.

C'est un secret de polichinelle...

● Une erreur s'est glissée dans cette chronique, hier, alors que le nom de M. Marcel Lampron était mentionné comme étant l'organisateur de la fête du club XM-Routier qui aura lieu, ce soir, à la Légion canadienne de la rue Des Volontaires. Cette soirée a été plutôt organisée par MM. Roger Pilote, Marcel Dubé, Jacques Bégin et Donat Rioux qui ont reçu une aide précieuse du comité féminin du club.

● Plusieurs ont été à même de constater que l'ami Paul Groleau, de Bell du Canada, avait pris de l'embonpoint au cours des mois d'été. Mais la taille de Paul reviendra à la normale avec la venue de l'automne, car il reprendra les exercices physiques qui lui ont valu depuis quelques années, le surnom de Monsieur Silhouette.

● Pointe-du-Lac est une municipalité très fertile en événements sportifs. Le dernier tournoi de balle-molle et un tournoi de dards sur pelouse ont particulièrement attiré l'attention. Les centaines de spectateurs ont pu admirer le retour en forme de Wilfrid Pothier dans le lancer du dard de pelouse Wilfrid a causé la plus grande surprise en faisant mordre la poussière au géant Donald Bourgeois qui n'a vu que du feu. Il jouait en compagnie de Peter Webb.

Nouveau

Conversation anglaise

Groupe maximum de 6 personnes seulement, (usage du laboratoire). Finis les cours ou vous écoutez parler le professeur. Maintenant c'est vous qui parlez et en anglais s'il-vous-plait.

Inscriptions: toute la semaine. Début des cours: 13 septembre.

MODERN ENGLISH SCHOOL
1581, Royale
Trois-Rivières

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

des membres de la Caisse Populaire St-Odilon
mercredi 8 septembre
8h.00 P.M.
au sous-sol de
L'ÉGLISE ST-ODILON
pour l'adoption
du projet de
Construction.
BIENVENUE
À TOUS.

AVIS

Comité Paritaire des Coiffeurs du District de Trois-Rivières

Decret 3010 Amendement 2995 8 octobre 1969

Tous les salons de coiffure pour hommes et pour dames seront fermés MARDI, 7 SEPT. 1971

J.P. BEAULIEU, administrateur-gérant
FERNAND ROBILARD, président.

LE Dr ROSAIRE SAINT-PIERRE, CARDIOLOGUE

SERA ABSENT JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 1971

CLINIQUE DU

VERRE DE CONTACT

DE TROIS-RIVIERES ENR. (LENTILLES MOLLES)
875, DES RÉCOLLETS (SOUS-SOL)
TROIS-RIVIERES TEL.: 379-0912

centre mauricie

SHAWINIGAN • GRAND'MÈRE • SHAWINIGAN-SUD • SAINT-TITE

Le complexe sportif de la polyvalente Val-Mauricie

La CSRM dépose un mémoire à Québec

SHAWINIGAN-SUD (J.S.O.) — Si le ministère de l'Éducation approuve au cours des semaines à venir les plans préliminaires d'aménagement extérieur des jeux de la Polyvalente Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, l'administration scolaire de la CSRM préparera ensuite les plans et devis définitifs et ira en soumission pour le début des travaux. C'est ce qu'a annoncé hier M. Roland Cloutier, ingénieur de la CSRM, alors qu'il expliquait la nature des aménagements subventionnés, pour un demi-parc, par l'aide provinciale de \$78,000 annoncée tout dernièrement. Cette semaine un mémoire ainsi que les plans et documents justifiant l'implantation des installations futures ont été déposés au ministère de l'Éducation pour fins de vérification et l'approbation.

Le complexe sportif de la polyvalente Val-Mauricie se développe vers la piscine et la pente de ski, propriétés de la municipalité de Shawinigan-Sud, ce qui pourra éventuellement être considéré comme un complexe sportif communautaire complet, a dit M. Cloutier. Il a tenu à souligner l'étroite collaboration de la municipalité et attribue le succès de l'entreprise aux efforts conjoints de la CSRM et de

la municipalité de Shawinigan-Sud.

L'étude faite des besoins sportifs pour Shawinigan-Sud a amené les technocrates aux conclusions suivantes: l'établissement d'une piste d'athlétisme de 200 mètres, l'établissement d'une zone de trois courts de tennis et la construction d'un terrain de football et soccer. En place en ce moment, deux terrains de

balle-molle dont un sera aboli, la piscine et la pente de ski. D'autres installations viendront l'an prochain s'ajouter à celles déjà en place et celles qui seront construites au cours des mois à venir. Il reste à ce sujet une autre tranche de \$78,000 consacrés à ces fins.

On se souvient que c'est en juin qu'une lettre du ministère prévenait la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie de l'octroi d'une première subvention de \$78,000 et d'une subvention de l'ordre de \$38,500 pour les mêmes fins à la polyvalente Paul Lejeune de Saint-Tite. A la suite de cette annonce, la CSRM, le directeur de l'équipement, M. Roland Cloutier, les représentants sections sports et loisirs et ceux de chacune des municipalités concernées formaient divers comités dont le

rôle fut d'évaluer les besoins de la région à court et long terme, d'examiner et comparer les besoins à ce qui avait déjà été prévu par l'architecte des deux projets, de proposer ensuite les nouvelles installations si celles qui avaient été prévues n'étaient pas conformes et enfin de définir un ordre de priorités dans l'installation des aménagements tout en tenant compte des budgets alloués.

Message du Conseil central

Fête du Travail 1971

Le Conseil Central en collaboration avec les représentants de la Brasserie Labatt se prépare à célébrer dans la joie et la fraternité la Fête du Travail.

Ce jour de l'année représente pour la classe laborieuse une occasion unique de réfléchir aux conditions de vie de son semblable et de partager dans la ré- création cette même condition humaine.

Nous savons également que d'autres groupes ont aussi des projets pour cette fête. Le conseil Central a toujours participé assez activement à ces festivités, ce qui est normal d'ailleurs.

Notre participation se traduit par des réjouissances que nous offrons à la population. Il est bon et je dirais même nécessaire que dans la "course" essoufflante de la vie, l'homme s'arrête, se recrée, retrouve une certaine insouciance (au moins l'espace d'une journée) et se rappelle qu'il peut encore se détendre, s'amuser et danser.

Nous participons à ces festivités aussi pour rappeler à nos amis, collègues de travail qui ont quitté la ville, que Shawinigan vit toujours et qu'elle veut continuer de vivre. Nous les invitons donc à venir se joindre à nous en cette occasion.

Bien sûr, ces raisons ont leur importance et leur valeur mais ce que nous devons surtout nous rappeler est que tous ces événements, ces distractions, sont faites en fonction de la Fête du Travail. C'est la Fête du Travail qui donne lieu à l'organisation de la course de canots, aux

danses et épiluchettes de bié d'Inde et les autres.

Cette remarque semble assez banale mais elle a cependant une certaine importance car à notre époque nous perdons trop facilement le sens des valeurs et il serait facile de l'illustrer par des exemples.

Pour nous syndicalistes le premier but de septembre est donc la Fête du Travail et par delà les manifestations populaires nous voulons rendre hommage aux travailleurs, à tous les travailleurs, travailleurs syndiqués ou non, travailleurs de tous les milieux, de toutes les fonctions et de toutes les conditions.

Nous devons saluer davantage le courage des travailleurs sans emploi, sans sécurité. Nous connaissons leurs conditions et leurs difficultés. Nous voulons leur rappeler que le mouvement syndical est préoccupé par ce problème du chômage et ne cesse de revendiquer et de proposer des suggestions pour éliminer cette plaie.

Hommage aussi à ceux qui ne sont pas rétribués en rapport avec le travail qu'ils fournis-

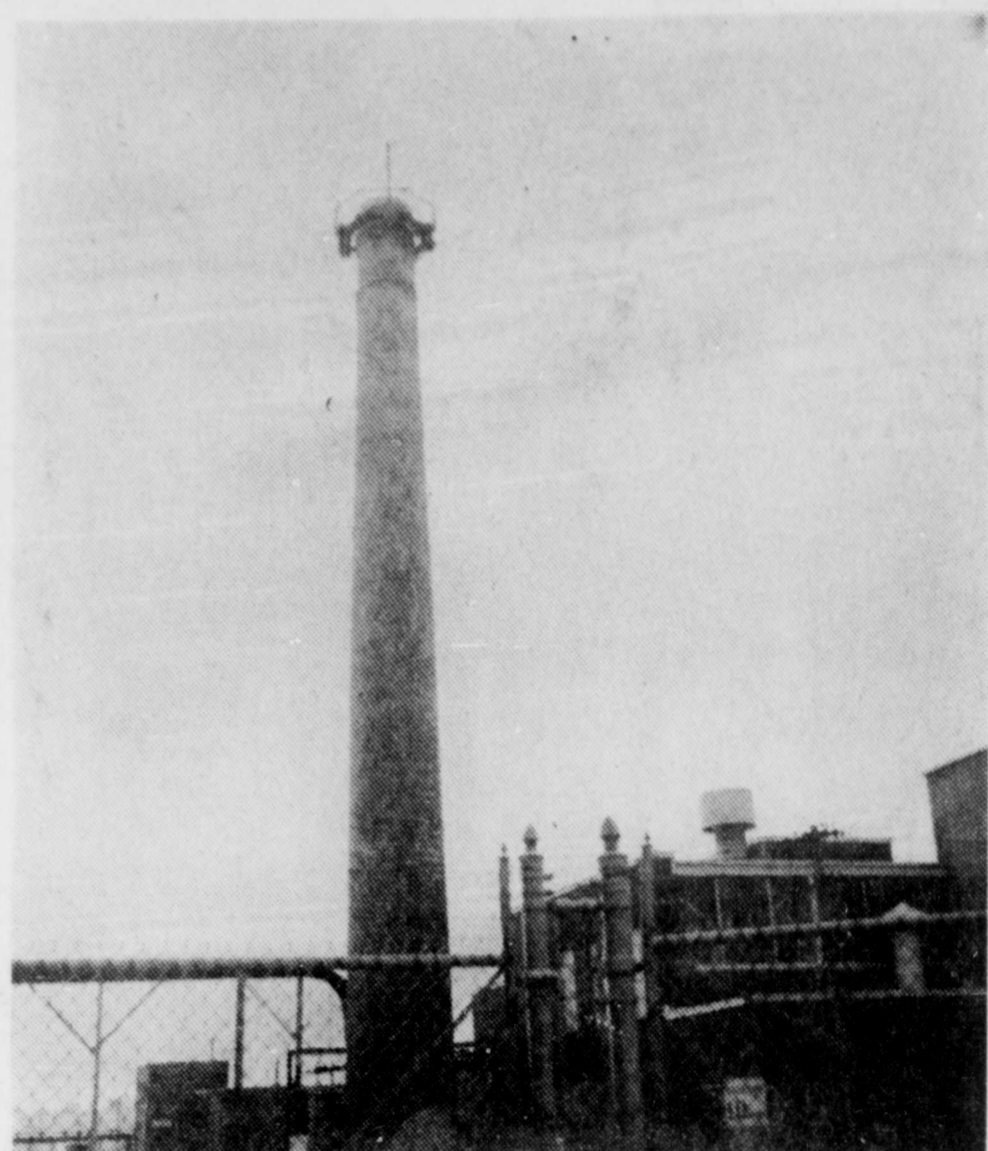
sent! Hommage à ceux qui ont des fonctions difficiles et pénibles! A ceux-là aussi qui ont des fonctions plus obscures et qui ont l'impression d'être inutiles. Rappelons-leur qu'il se trompent, que dans la marche de la société, leur participation, le travail qu'ils ont fourni, qu'il soit de création ou de maintenance, a son importance, il est nécessaire.

Qu'il soit mineur, mécanicien, balayeur, professeur, opérateur de machine, son rôle est important et cette somme de travail fait vivre le monde.

Nous, syndicalistes, savons cependant que notre travail est loin d'être terminé. C'est pourquoi, nous n'arrêterons pas tant que les travailleurs n'aient obtenu la place qui leur revient dans la société et leur droit au respect.

J'ajoute en terminant que nous apprécions beaucoup tous ceux qui collaborent d'une façon ou d'une autre au succès de ces journées et j'invite toute la population à participer à ces célébrations.

André Leboardis
Président Conseil Central.



Un brin de toilette s'imposait à cette imposante cheminée de la C.I.L. de Shawinigan. Des employés se sont donc activés à réparer les parties non-cimentées qui menaçaient, à la longue, de tout faire écrouler. Une section jugée dangereuse

a été remplacée. Ces réparations sont le fruit des intempéries, le froid excessif, le gel en hiver et autres causes extérieures à la propre fabrication. (Photo Normand Rheault)

indiscrétions

● De passage à nos bureaux avant-hier, M. Jacques Séguin, directeur régional des Parcs Nationaux et Lieux Touristiques des régions Québec et Ontario en a profité pour présenter le nouveau surintendant intérimaire du Parc National de la Mauricie, M. Jean Pilon. Celui-ci remplace M. Alfred Tremblay qui a été affecté à la surintendance du Parc Pakaskwa au Nord du Lac Supérieur.

● En rapport avec le concours de photographies amateurs qui se déroulera dans le cadre de la Classique de Canots et des festivités Portage 71 les intéressés noteront qu'ils ont jusqu'au 20 septembre pour faire parvenir leurs photographies à l'un des deux endroits suivants: C. P. 415 Shawinigan ou 607, 2ème Rue. Le 25 septembre sera la journée du tirage d'une bourse de \$110 en prix divers, montre-bracelet, étui à caméra, bon d'achat et sept (7) prix de \$5 offerts par les commerçants.

● Le président de la commission scolaire de Grand'Mère, M. Gaston Garceau a annoncé la nomination de M. Michel Cossette au poste de directeur-adjoint de l'École Saint-Louis-de-Gonzague hier. M. Garceau a par ailleurs mentionné qu'il regrettrait plusieurs départs, dont celui de Soeur Déziel.

chronique judiciaire

par Raymond BRULOTTE

On se lève trop tôt

Un tavernier a été condamné à une amende de \$100 pour n'avoir pas respecté l'horaire des heures d'ouverture des débits de boissons alcooliques. A l'avenir, il faudra que les clients arrivent plus tard s'ils ne veulent pas patienter sur le perron.

Délit de fuite

Un homme de 29 ans a été condamné à une amende de \$50 et à la suspension de son permis de conduire pour une période de trois mois à la suite de sa comparution devant le juge Langlois en cour des sessions de la paix, hier matin. L'individu en question avait été appréhendé à la suite d'un délit de fuite.

30 jours de prison

Un jeune homme qui avait comparu jeudi devant le juge Langlois, pour le vol du téléviseur de sa mère a reçu hier matin sa sentence. Il devra purger une peine de trente jours de prison. Si on en croit les déclarations que le jeune homme a fait jeudi, à savoir qu'il avait agi de la sorte parce qu'il était écœuré de crever de faim, on peut penser de son sort qu'il n'est peut-être pas trop à plaindre.

Horton signe avec Pittsburgh

PITTSBURGH (PA) — Le vétéran défenseur Tim Horton a signé un contrat d'un an avec les Penguins de Pittsburgh, de la LNH, hier.

Il aurait reçu \$100,000, soit le plus haut salaire jamais accordé par le club.

BUREAU: 536-4027

RÉSIDENCE: 536-4860

Dr Chs-A. BOUTET
OPTOMÉTRISTE

— SPÉCIALISTE DE LA VUE —
— VERRES DE CONTACT —

649, 5e RUE SHAWINIGAN



La librairie Anatole Brochu de la 5ème rue en a profité comme bien d'autres commerçants pour faire étalage de sa marchandise jeudi soir. Le Mail le permettait. Il n'est pas sans pertinence de noter que la tenue des jeunes vendeurs

évoque celle des vendeurs du Temple, à la différence toutefois que le tout se déroulait à l'extérieur des endroits habituels: en plein traitoir. Le mail prenait de plus belle hier soir, pluie pas pluie. (Photo Normand Rheault)

Pour combattre la pollution

Une fonderie débourse \$20,000

GRAND'MÈRE (P.A.C.) — Un sujet de discussion des plus populaires: la pollution, a fait l'objet d'un déboursé de quelque \$20,000 pour les propriétaires de Grand'Mère fonderie. MM. Remi Cantin et Laurier Matteau ont en effet décidé de faire installer un filtre pour combattre la pollution de l'air dans les locaux de la fonderie et dans les alentours.

Ce filtre qui a pour fonction d'aspirer l'air pollué de l'usine contribue par la même occasion à l'assainissement du lieu de travail de quelque 25 employés.

Dans cette usine où on coule la fonte, l'aluminium et le bronze un tel système de protection ne peut que s'avérer efficace. Dans une fonderie il y a des gaz et énormément de poussière de sable qui planent dans l'air.

L'appareil anti-pollution attire ces gaz et cet air malsain pour le purifier.

"C'est d'abord pour le mieux-être des employés et aussi parce que les gouvernements le recommandent que nous avons cru bon dépenser une somme de \$20,000 pour faire notre part, expliquait un des propriétaires M.

Cantin. Avant qu'on soit obligé de le faire par une législation du gouvernement nous avons pensé le faire immédiatement", précisait-il.

Du côté syndical, on s'est dit heureux de la décision des propriétaires. Les employés peuvent ainsi travailler à leur aise respirant de l'air plus pur.

Toiles de Francoise-H. Beaudoin et de Graham Cantoni au Centre culturel

SHAWINIGAN (J.S.O.) — C'est samedi le 4 septembre à 20h. que s'ouvrira la première exposition de la saison 1971-72 au Salon Pic du Centre culturel de Shawinigan. On pourra y admirer une trentaine de tableaux signés Francoise Hamel-Beaudoin et Graham Cantoni. L'exposition se poursuivra jusqu'à mardi le 14 septembre inclusivement.

Arrivée à la peinture tardivement, Francoise Hamel-Beaudoin a suivi d'abord des cours de dessin et de peinture dans un atelier libre. En 1966 elle rallie un groupe d'artistes montréalais pour ensuite exposer au domaine Howard à Sherbrooke, au Centre culturel de Trois-Rivières et à la Caisse populaire

Saint-Jean Baptiste de Drummondville. La qualité de ses oeuvres lui a valu un prix décerné annuellement par la cité de Drummondville. A la suite de deux années de travail, elle dépassa le figuratif pour se consacrer presque uniquement à l'acrylique. Ce peintre qui ne se réclame d'aucune école, a poursuivi pendant dix ans un travail acharné à la recherche de la beauté.

Cantoni est né en 1938 à New-South Wales en Australie. Il s'intéresse à la peinture depuis sa jeunesse. De 1962 à 1967, il a tenu quatre expositions à Melbourne et chaque année, depuis trois ans, il expose à la Galerie d'Art de l'Université de Sherbrooke. L'an dernier, une de ses toiles a été choisie pour représenter le Québec à l'exposition d'Osaka au Japon. Cantoni habite North Hartley dans les Cantons de l'Est et vit de son art. Il enseigne la peinture au Centre

culturel de l'Université de Sherbrooke et poursuit des recherches en psychométrie. Le Salon Pic est ouvert de 14 à 17h. et de 19 à 21h. L'entrée est libre, le public cordialement invité.

JOPAM

JOANNETTE pièces d'appareils ménagers distributeur en Gros pièces pour toutes marques de lessiveuse et sècheuse 492, 4e RUE Tél.: 536-4059 SHAWINIGAN

La Consol a aidé les étudiants

GRAND'MÈRE (B.A.) — La Division Laurentide de la Consolidated-Bathurst limitée à Grand'Mère a pu poursuivre, cette année encore, sa politique d'assistance à la gente estudiantine locale par l'embauche de soixante-dix-neuf étudiants, la plupart étant les fils ou les parents d'employés.

Les étudiants concernés fréquentaient les Ecoles secondaires, les Cegep et universités et ont travaillé en qualité de remplaçants de vacances dans les divers départements d'opération pour différentes périodes de temps. On avait employé approximativement le même nombre d'étudiants l'an dernier.

L'estimation approximative de la main-d'oeuvre de l'usine représentée par ces soixante-dix-neuf jeunes gens, a été de 10 p.c. Traitant du rendement donné par ces étudiants, le surintendant de l'usine, M. J.O. Duffy a mentionné qu'il était en général très satisfaisant.

EN VEDETTE AU



YVES ST-JACQUES, M.C.

POUR VOUS SERVIR ET DIVERTIR 2 DANSEUSES A GOGO TOPLESS

chaque jour de 4 heures à la fermeture.

MERCREDI: Programme amateur avec Boum Boum Filion



Lors de la rencontre de l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe avec les présidents paroissiaux de la campagne et les présidents des régions industrielles de la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska. De gauche à droite, Mgr Albert Sanschagrin, président d'honneur de la campagne de souscription de

la Fédération, M. Jean-Paul Beaudry, président de la Fédération, M. Patrick Lévesque de Sorel, secrétaire et l'abbé Jean-Paul Marin, curé de Saint-Gabriel Lalemant et président de la zone pastorale Richelieu. (Photo Gariépy)

Mgr Sanschagrin présidera la campagne de la Fédération des services communautaires

TRACY (L.B.) — L'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la prochaine campagne communautaire Richelieu-Yamaska.

A ce titre, Mgr Sanschagrin rencontrera les présidents paroissiaux de la campagne et les présidents des régions industrielles à l'occasion d'une soirée d'information qui s'est déroulée au restaurant Pavillon Tracy. Le haut patronage de Mgr Sanschagrin a été accueilli avec enthousiasme par les nombreux bénévoles qui se dévouent annuellement dans la campagne

de la Fédération. "C'est avec plaisir que j'ai accepté cette présidence d'honneur, non pas seulement pour l'honneur qui m'en revient, mais surtout pour pouvoir appuyer de toute mon autorité et de toute ma conviction cette campagne de charité", a déclaré Mgr Sanschagrin, en soulignant que la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska ne s'occupe en aucune façon des œuvres de bien-être qui relèvent du gouvernement ou qui reçoivent du gouvernement une bonne partie de leur budget. Elle s'occupe de 24 œuvres qu'elle a créées avec

bénévoles pour venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Mgr Sanschagrin a fait remarquer qu'il y a 1500 personnes qui donnent bénévolement de leur temps pour venir en aide aux déshérités de la vie. Ces gens là ont besoin de bureaux, de téléphones, etc. Cette campagne de charité pourra leur fournir ce qui est nécessaire pour leur travail de réhabilitation et d'entraide sociale.

Cette campagne de la Fédération, rappelons-le, est destinée à venir en aide à 23 organismes privés de services communautaires.

Jusqu'à ce jour, 60 organismes ont été fondés et subventionnés par la Fédération. C'est donc dire que la très grande majorité des 275.000 citoyens de la région Richelieu-Yamaska ont profité des initiatives de la Fédération.

La grande sollicitation à domicile de la Fédération aura lieu le 3 octobre. Plus de 4000 sollicitateurs bénévoles effectueront ce travail.

C'est à chaque citoyen de la région que la Fédération demande une contribution généreuse. L'objectif de \$246.000 représente en effet une hausse de 60 pour cent sur celui de l'an dernier.

Le slogan de la Fédération en 1971 est : "Si vous ne le faites pas, qui le fera?".

La Fédération est la seule campagne unifiée de notre territoire. Elle a 16 ans d'existence et fut fondée sous le nom de Caritas.

Le mot agriculteur est contesté par les membres du conseil de Bécancour

BÉCANCOUR (P.M.) — La ville de Bécancour vient de faire parvenir aux autorités gouvernementales du Québec une résolution par laquelle les conseillers contestent un point du projet de loi no 48. La contestation porte sur l'emploi du mot "agriculteur" dans le projet de loi.

Face à la difficulté d'application de l'article 523 de la loi des cités et villes relativement à la définition des mots propriétaires, agriculteurs, cultivateurs, etc., il devient très difficile de déterminer exactement dans

des cas limites qui est agriculteur, peut être considéré comme tel, et qui ne l'est pas.

C'est pourquoi le conseil de Bécancour appuie en quelque sorte les représentations faites par l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec demandant cette modification dans le projet de loi no 48.

Concernant l'évaluation foncière et particulièrement en ce qui concerne les "agriculteurs", ce sont les articles 1 et 30 de ce projet de loi qui portent sur le statut du cultivateur qui doivent être ré-étudiés.

Etude sur la situation des finissants entrés sur le marché du travail

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans le cadre du programme "Perspectives-jeunesse 1971, les étudiants Suzanne Antil, Michel et Paul Bédard de Victoriaville ont fait une étude visant à identifier la situation de ceux qui ont quitté leur cours avec un diplôme ou une attestation. Ces anciens étudiants qui se retrouvent sur le marché du travail, ont-ils un emploi? Travailent-ils dans leur domaine?

Actuellement, 71 pour cent des ex-étudiants des cours de métier travaillent, avec 25,5 pour cent de chômeurs et 23 pour cent s'attendent à un congédiement prochain. Cela ferait alors 47,5 pour cent. Que penser de cette situation pour le moins désastreuse?

Présentement 42,5 pour cent travaillent dans le métier appris. Le jeune se plaint que per-

sonne ne veut lui donner la chance, surtout depuis l'entrée en force du salaire minimum. Ou peut-il obtenir une carte de compétence?

Les parents qui assistaient aux entrevues ont démontré que la protection est encore nécessaire en 1971 pour trouver un emploi.

Par ailleurs, 71 pour cent ont quitté leur premier emploi: le manque d'ouvrage est la raison majeure.

A la sortie de l'école, le jeune travailleur gagnait en moyenne \$64. Après deux ans, son salaire est d'environ \$73. Parmi ces travailleurs, 40,5 pour cent seulement exercent le métier qu'ils espéraient. 29 pour cent sont réellement déçus de leur sort, 21 pour cent y sont indifférents et 9,5 pour cent croient que leur sort est mieux ainsi, même s'ils ne travaillent pas dans leur branche.

61 pour cent ont affirmé avoir reçu de l'aide. Les dirigeants des écoles commerciales aident les finissants à se placer 20 pour cent de l'aide reçue vient en effet des professeurs.

Les gens du commercial sont assez stables. 50 pour cent d'entre eux ont conservé leur emploi premier.

Au début, la moyenne de salaire était de \$57,60 avec \$61,00 pour le garçon et \$53,40 pour la fille. En juin 1971, le salaire moyen était passé à \$66,60 avec \$73,50 pour le garçon et \$59,70 pour la fille. 64,7 pour cent font le travail qu'ils espéraient faire, 18,4 pour cent plus ou moins, 32,5 pour cent suivent présentement des cours du soir. Le jeune travailleur venant du secteur commercial semble avoir le souci de se perfectionner.

Beaucoup ont mentionné que l'atmosphère de travail du commercial était formidable.

Dans les municipalités de Contrecoeur

Des activités pour toute la population lors de la Fête du Travail

CONTRECOEUR (L.B.) — Grâce à l'appui qui leur est donné par les conseils municipaux de la paroisse et du village de Contrecoeur, différents organismes ont organisé un programme d'activités pour la fête du Travail.

Ainsi, dimanche soir, il y aura feu de camp et feu d'artifice sous la direction du chef des pompiers, M. André Birtz.

Lundi, à 9h, sur le terrain de baseball, début du pique-nique avec parties de baseball pour les jeunes. Ces fêtes sont organisées par M. Thomas Giard.

A 1 heure et à 3 heures: jeux organisés pour toute la famille sous la direction du Club automobile Bison Rouge. Remise des trophées aux meilleurs clubs de baseball chez les jeunes.

A 1 heure, tir aux pigeons d'argile sur le terrain du club des Voltigeurs. Pendant ce

temps, les joueurs de croquet pourront s'amuser ferme sur le terrain de jeu de croquet près de la piscine municipale.

A 3 heures: départ de la parade des Mautins et Légendaires du terrain de baseball pour se rendre à la piscine, où il y aura compétitions et démonstrations aquatiques par les jeunes sous la direction de M. Marcel Nadeau. A 5h. 30, il y aura remise des trophées.

Le souper pourra se prendre à 6 heures, soit au terrain de baseball soit dans les rues près de la piscine. La journée sera clôturée par une danse à 8 heures, avec deux orchestres Frank plus 2 et Les Confused Brain. Cette danse qui aura lieu dans les rues près de la piscine s'il fait beau, et à la Salle Donais, s'il pleut, est organisée par M. Michel Berthiaume du club Le Renard.

Commercial, finissants 1969-70

Le commercial offre beaucoup plus d'emplois aux jeunes. Seulement 15,5 pour cent des ex-étudiants ont déjà connu des périodes de chômage: notons que le garçon connaît trois fois plus de chômage que la fille.

33 pour cent n'ont pas réussi à se trouver un emploi immédiatement après leur cours et ce sont en majorité des filles. Celles-ci préfèrent attendre et se placer à un endroit qui les intéresse. Présentement 90 pour cent d'eux travaillent et seulement 4 pour cent sont en chômage. 80 pour cent travaillent actuellement à temps plein ou non dans leur métier. En 1970, le secteur commercial offrait donc un avenir à ses finissants.

CSPC et initiation au travail

32 pour cent ont déjà connu des périodes de chômage. 33 pour cent ont eu de la difficulté à se trouver un emploi à la sortie de l'école. Présentement 22 pour cent travaillent et 13 pour cent sont en chômage. 6 pour cent s'attendent à un congédiement à bref échéance. 60 pour cent ont reçu de l'aide pour se trouver un emploi. 48 pour cent ont abandonné leur premier emploi.

Seulement 2 pour cent ont quitté la région couverte par la commission scolaire régionale des Bois-Francs. Le jeune ne veut pas s'éloigner. La moyenne de salaire est ici très faible, soit de \$43. Près de 75 pour cent de ces étudiants se disent satisfaits de leur sort.

Que la fin de semaine de la Fête du Travail soit pour tous les travailleurs, l'occasion d'une joyeuse célébration dans la joie et la sécurité.

HOMMAGES A NOS TRAVAILLEURS

J.E. Lallier & Fils
PLOMBERIE CHAUFFAGE Climatisation brûleurs à l'huile

75, ST-JEAN-Baptiste Victoriaville 752-9758

Hommage à tous les Travailleurs à l'occasion de la Fête du Travail

Garage J.A. Racine Enr.
Pour l'achat ou la réparation de ressorts d'autos ou de camions, consultez des experts. L'atelier le plus complet de la région

Tél.: 752-5125

331, Est Notre-Dame Victoriaville

Hommages à nos travailleurs!

SYNDICAT DES EMPLOYES DE MAGASIN DE VICTORIAVILLE ET DE LA REGION

Michel Jodoin, vice-président
Gaston Tardif, directeur
Jacques Verville, directeur
Guy Courtois, directeur

Consultez-nous pour vos transactions immobilières. Notre expérience vous aidera.

J. ROLAND PARIS
COURTIER EN IMMOBILIERES

Edifice Piroli
43 est, Notre-Dame
752-7544 Victoriaville

ACHAT - VENTE ECHANGE
Rés.: 752-4915

Je profite de cette occasion pour rendre un hommage particulier à tous les travailleurs et leur souhaiter une Bonne Fête du Travail.

HONORABLE
GILLES MASSE
Ministre des Richesses Naturelles

A tous les travailleurs, nos hommages à l'occasion de la Fête du Travail

MICHEL Transport inc.

SERVICE QUOTIDIEN
Arthabaska, Princeville, Victoriaville, Warwick, Plessisville, Montréal, Québec
BUREAU-CHEF: 4, L'UNION ARTHABASKA
TEL.: 357-2293

Succursale: PRINCEVILLE Tél.: 364-5120

BONNE FÊTE DU TRAVAIL à tous les artisans de l'automobile et bonne fin de semaine.

Venez voir la toute nouvelle Celica '72

LAURIER TOYOTA
Concessionnaire TOYOTA

191 Laurier, coin Boul. Jutras Victoriaville
Tél.: 758-8593

Hommages et bon "weekend" à tous les travailleurs

RENAULT

LEMAY AUTO INC.
Concessionnaire RENAULT

324, LAURIER VICTORIAVILLE
TEL.: 752-9783

A tous les automobilistes une bonne Fête du Travail

MERCURY

GUY ST-PIERRE
AUTO INC.

VICTORIAVILLE P.O.

387 EST, NOTRE-DAME VICTORIAVILLE — TEL.: 752-5080

A l'occasion de la FÊTE DU TRAVAIL nous voulons rendre hommage à tous les travailleurs et sociétaires

Association des Caisses Populaires des Bois-Francs

Hommage aux travailleurs des Bois-Francs

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE VICTORIAVILLE INC.

Sévérin Plante, président
Gérard Lemay, Secrétaire
Edouard Blier, trésorier

éditorial

Une ville qui doit se recycler

Le Nouvelliste est fier aujourd'hui de présenter à ses nombreux lecteurs un volumineux cahier de cinquante pages sur la ville de l'électricité. Intitulé: "Regards sur Shawinigan", ce document, par ses nombreux reportages et réclames commerciales, prouve, hors de tout doute raisonnable, que cette ville conserve un dynamisme authentique qui cadre mal avec l'esprit pessimiste qu'entretiennent trop de prophètes de malheur.

Ce serait vouloir nier l'évidence que de dire que Shawinigan ne connaît pas présentement une période difficile, notamment depuis que la compagnie Gulf a fait savoir qu'elle interromprait sa production chimique dans cette ville, ce qui entraînerait de nombreuses mises à pied.

Depuis une dizaine d'années, l'industrie shawiniganaise a connu un ralentissement, ça nous devons l'admettre.

Pour comprendre la situation, il nous faut nécessairement faire un bref historique. Shawinigan a connu un boom économique prodigieux au début du siècle grâce à l'aménagement de ressources hydro-électriques sur la rivière Saint-Maurice, grâce également à un réseau ferroviaire adéquat comprenant le Canadien Pacifique et le Canadien National. Enfin, Shawinigan offrait aux industriels une main-d'oeuvre abondante. Il faut éga-

lement ajouter que les autorités municipales d'alors ont facilité la venue d'industries nouvelles en consentant de substantielles réductions de taxes.

Tous ces facteurs de progrès se sont graduellement estompés. Ainsi, depuis quelques années la proximité aux ressources hydro-électriques est devenue un facteur négligeable; le transport ferroviaire a perdu énormément de popularité étant remplacé par le transport routier. Or, comme la région de la Mauricie a longtemps souffert et souffre encore de l'absence d'un réseau routier adéquat, ce facteur s'est fait sentir sur l'économie de la ville de l'électricité.

D'autre part, personne n'ignore que Shawinigan a été durant trop d'années une espèce de laboratoire d'essais pour les syndicats, ce qui explique bien des choses.

Shawinigan est maintenant rendue à un tournant de son histoire. Elle doit absolument se recycler, économiquement parlant, plutôt que de pleurer sur son passé.

Depuis quelques années, l'on dénote un très grand effort du côté du tourisme. L'aménagement du parc national de la Mauricie, aux portes de Shawinigan, ne pourra que consacrer cette vocation nouvelle, pour peu que l'on soit vraiment concients de cette manne qui s'annonce.

Le parc national drainera dans

notre région un revenu annuel de \$25 millions et nul doute que la ville de Shawinigan y puisera la part du lion.

Un effort devra également être fait pour consolider l'industrie primaire existante et pour développer l'industrie secondaire et tertiaire.

Sans vouloir minimiser le travail accompli par les précédents conseils municipaux de Shawinigan, l'on peut affirmer que l'équipe actuelle du maire Dominique Grenier affiche un dynamisme prometteur. Nous devons particulièrement signaler l'esprit de régionalisation que cette équipe a su développer.

L'avenir et le progrès de la région de Shawinigan nous semblent intimement liés à l'aménagement hydro-électrique du Bas Saint-Maurice. Le gouvernement Bourassa prévoit que les travaux en question devraient débuter en 1976. Cet échéancier n'est pas réaliste dans le contexte économique actuel. Il faudrait agir immédiatement, tel que le prône à tout vent le Dr Philippe Demers.

Shawinigan et tous ses chefs de file affichent un dynamisme nouveau qui, en dépit de difficultés temporaires, ramènera la prospérité des beaux jours.

Rien ne saurait résister à la volonté de vivre d'une communauté unie et optimiste.

Sylvio SAINT-AMANT



Des sautes d'humeur imprévisibles

Une décision qui tient compte de la réalité

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a récemment informé son homologue canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, que son gouvernement n'entendait pas régler la note des frais occasionnée par la présence de l'armée sur le territoire québécois lors des événements de l'automne dernier.

Dans une lettre expédiée à M. Trudeau, M. Bourassa reconnaît toutefois qu'une stricte interprétation de la loi actuelle prévoit qu'une province qui fait appel à l'armée pour appuyer les forces policières doit défrayer les dépenses supplémentaires qui sont encourues.

Cependant, le premier ministre québécois base son argumentation sur le caractère national de la crise d'octobre. En fait, il évite de s'enfermer dans un carcan rigide et de se baser sur une simple interprétation de cette loi. C'est ainsi qu'il indique à M. Trudeau que "... le caractère exceptionnel de ces événements, les circonstances qui les ont entourés et leur impact sur la population canadienne dans son ensemble justifient à notre avis une interprétation moins stricte".

Logiquement, M. Bourassa ne pouvait agir autrement. Cette fameuse crise d'octobre de 1970 a largement dépassé les frontières du Québec. Que l'on se souvienne la présence de soldats armés au Parlement canadien et du recours occasionné par les activités des terroristes québécois dans les autres provinces canadiennes.

Naturellement, le problème ne se

rait pas le même si le drame s'était limité à une ville quelconque. On se souvient que lors de la grève d'une journée des policiers de la ville de Montréal, en octobre 1969, le Québec avait dû payer un montant de \$40,500 pour son recours à l'armée. On reconnaît à cet exemple très précis, que l'événement était concentré dans une ville du Québec exclusivement.

Mais, dans le cas qui nous préoccupe, il faut reconnaître en toute justice que le drame ne s'est pas limité au Québec seulement. S'obstiner à prétendre le contraire, serait faire preuve d'inconséquence et d'absurdité. D'ailleurs, n'est-ce pas le gouvernement fédéral lui-même qui a consacré cette entité nationale à la crise de l'an dernier, en imposant, dans la nuit du 15 au 16 octobre, la loi sur les mesures de guerre? Non seulement le Québec a été touché directement par la promulgation de cette loi, mais également toutes les provinces canadiennes.

Comment alors peut-on faire porter le fardeau de cette note sur les épaules d'un seul gouvernement? M. Bourassa a certainement raison et il a pris la décision la plus sage en refusant de payer ce montant de quelque \$2 millions. Nul doute que les partis de l'opposition n'hésiteront pas eux aussi à appuyer ouvertement la position, que l'on espère très ferme, du gouvernement du Québec.

Comment d'ailleurs pourraient-ils agir autrement lorsque l'on sait que l'an dernier, au lendemain des événements d'octobre, ils n'hésitaient pas à

appuyer M. Bourassa qui souhaitait que le gouvernement d'Ottawa ne s'en tienne pas au "strict légalisme" comme il l'avait fait dans le passé.

Il ne faut pas oublier de plus qu'un autre argument très important pèse en faveur de la position du gouvernement québécois. Les Québécois, comme tous les Canadiens d'ailleurs, ne paient-ils pas leur quote-part en impôts pour maintenir une armée? Nous n'avons certes pas à déboursier de montants supplémentaires pour une protection à laquelle nous avons droit.

Il serait idiot de penser que l'armée canadienne ait été créée dans le simple but de protéger quelques pays européens et de parader lors des fêtes à caractère national. D'ailleurs, la publication récente du Livre blanc sur la défense nationale, reconnaît que l'armée doit jouer à l'avenir un rôle de plus en plus important sur le plan national dans le but évident de protéger les citoyens du pays.

Il faut donc tenir compte de la réalité au lieu de se référer à une loi désuète qui cadre mal avec les temps modernes. Nous espérons toutefois que M. Trudeau ne s'en tienne pas uniquement à une interprétation "légaliste" de la loi, mais tente de voir le problème dans son ensemble. Les Québécois ne désirent pas s'engager dans une nouvelle querelle de procédures. Ils exigent tout simplement justice, rien de plus et rien de moins.

Réjean LACOMBE

C'est ta fête

par Jean-Paul ARSENAULT

D'origine américaine, semble-t-il, la fête du Travail gagne de plus en plus la faveur des Québécois. A un tel point que cette année, même ceux d'entre eux qui sont chômeurs se sont mis en tête de fêter comme des travailleurs. Accordée avec le sourire par le patron, qui force à faire ainsi une encombrante convention collective, la fête du Travail est une merveilleuse trouvaille.

Elle permet, c'est le temps où jamais, à M. le maire, M. le député, M. le ministre ou M. le curé, de faire passer son message...

— Bravo amis travailleurs! Il fait bon de voir vos manches relevées! Le travail, il n'y a que ça!

Oh, bien sûr, il y a aussi le Bien-Être et d'autres oeuvres à but non lucratif, mais si ceux-la veulent aussi se fêter, qu'ils le fassent à une autre date. Cette fois c'est la fête du Travail.

La fête du Travail permet en outre certaines familiarités dont le traditionnel pique-nique pour les employés de l'usine. Hot dogs gratuits, frites à la tonne et surtout, bière à volonté. Oui mes vieux, il s'en dit des choses à ce pique-nique-la.

Le contremaître à un autre contremaître:
— Non, mais regarde-moi cette bande d'entonneurs. Avec toute la bière qu'ils boivent, y aura jamais moyen de faire travailler "ça" demain?

Des employés avec des employés:
— Si je ne me retenais pas, je prendrais trois ou quatre fioles de plus pour me donner du PIC et j'irais lui casser la gueule devant vous autres à ce maudit boss de malheur... Et patate! patate!

Un contremaître s'approche des employés:
— Allez les gars, trinquez dur, ça n'arrive pas assez souvent qu'on peut "fraterniser" ensemble. Je ne répéterai jamais assez qu'on devrait se rencontrer comme ça plus souvent. Vous ne trouvez pas que ça fait du bien vous autres?

Deux employés passant devant le "boss":
— Tu sais mon vieux, il faut les comprendre, c'est pas rose pour eux non plus. Ils ont des responsabilités eux...

Est-il besoin de dire que la fête du Travail permet de s'exprimer. Comment? Cela dépend. Ça varie un tantinet d'un groupe à l'autre.

Autrefois, vous vous en souvenez sans doute, la fête du Travail donnait lieu à de resplendissantes parades dans les rues. Les gars de chaque usine défilaient devant la foule en délire.



— Regarde maman, papa est là, au lieu, il marche tout croche.

Aujourd'hui tout ça est tombé à l'eau. Peut-être manque-t-on de travailleurs pour remplir les rangs. A mon avis, si tel est le cas, on devrait emprunter quelques chômeurs ici et là, il en traîne partout chez nous. Et puis, ça faisait tellement plaisir aux petits, ces parades.

Mais non, de nos jours ces choses là ne se font plus malheureusement. Sauf les pique-niques qui résistent tant bien que mal, on se contente de fermer toutes les boutiques pour une journée, même les bureaux de l'Assurance-chômage, et on part chacun de son côté sur les routes.

— Le bureau fédéral de la statistique prévoit que cette année, le long congé de la fête du Travail causera 35 morts de plus que l'an dernier au pays. On s'attend aussi de voir le Québec battre tous les records... Ici Radio-Canada.

— Hector, ferme la radio. Roule moins vite. Attention, tu suis ce camion de trop près. Hector! Regarde en avant quand je te parle, lui crie sa femme. C'est la ballade de la fête du Travail en famille, celle que raconte le lendemain l'annonneur.

— M. et Mme Hector sont sortis ensemble hier sur une route secondaire, par le pare-brise. Heureusement, les blessures ne sont pas graves... toutes les nouvelles à Radio-Mutuelle!

Fête du Travail, fête du labeur. Même les fonctionnaires sont au repos, ça veut quand même dire quelque chose, non? Tiens, si je vous disais que les journalistes eux-mêmes peuvent rester à la maison et ne rien bavasser de la journée. Une autre preuve que même américaine, cette idée de fêter le travail nous a tous "pognés" au Québec.

Ah oui, et puis il y a aussi ceux qui n'ont pas encore compris le sens véritable de cette fête. Les étudiants avec des tas d'années de scolarité qui cherchent de l'emploi depuis la fin des cours en mai dernier.

— Chers amis, leur a dit le directeur de l'école, vous voilà prêts pour le marché du travail. Faites-nous honneur!

— As-tu de l'expérience? leur a demandé le directeur du personnel où ils ont frappés pour travailler.

— J'ai 16 ans de scolarité, monsieur.

— T'as déjà travaillé?

— Mais non, je sors de l'école.

— C'est regrettable, il nous faut un gars avec de l'expérience. Remplis cette feuille, nous l'appellerons si l'occasion se présente... peut-être l'an prochain, aux alentours de la fête du Travail.

analyse

Le peuple a délégué son droit de parole et d'action

Le maire Gilles Beaudoin a décerné un certificat de compétence et d'honnêteté aux journalistes de la presse écrite et électronique qui font le récit des faits et gestes de l'administration municipale.

C'est un témoignage qui touche tous les journalistes et qui les venge de l'étroitesse d'esprit de la mauvaise foi ou de l'ignorance de ceux qui s'acharnent à les contredire ou à crier qu'ils sont à vendre.

Non! Les journalistes ne sont pas à vendre! Ils ont droit à l'information; ils ont droit

par Fernand Gagnon
chroniqueur municipal

de la commenter et de tenter de l'interpréter dans le meilleur sens possible, conformément à leurs opinions personnelles ou à un consensus d'opinions, qu'ils se sont donné la peine de recueillir auprès des sources les plus authentiques et les mieux intentionnées.

Sans fard ni camoufflage

Les journalistes doivent servir au public leur nouvelles sans fard et sans camoufflage en toute objectivité, si jamais il est possible de prouver que la parfaite objectivité existe, ou si elle existe, peut-être atteinte?

Mais les éditorialistes, les analystes et les commentateurs ont un droit et un devoir qui vont encore plus loin, celui de dire ou d'écrire ce qu'ils pensent de telle ou telle question. Jamais, dans la conception que nous en avons, un journaliste ou un commentateur n'a le droit de salir des réputations ou de s'immiscer dans la vie privée d'un homme public, à moins que l'intérêt général de toute la communauté ne soit mise en cause ou menacé.

Une population bien renseignée

A Trois-Rivières, comme le maire l'a dit, lundi dernier, la population est très bien informée par les journaux, la radio ou la télévision. De plus, pour la première fois depuis l'existence du conseil, le compte-rendu de la Commission permanente qui doit être ratifié en séance publique, est remis entre les mains de tous ceux qui assistent aux délibérations publiques. En Commission permanente, le huis clos n'est qu'occasionnel, quand il met en cause le cas ou la conduite d'un individu à l'emploi des services municipaux. Les journalistes assistent à l'étude et au débat de toutes les questions. Ils sont les chiens de garde du public et les défenseurs de la liberté d'expression et de savoir.

La coutume établie

Le maire Gilles Beaudoin a continué la bonne habitude de ses prédécesseurs, entre autres les anciens maires Gérard Dufresne, notaire, et René Matteau, d'accorder le droit de parole aux citoyens présents qui la réclament. C'est un privilège ou un droit de la démocratie, c'est ce qu'on appelle la liberté de parole, mais de tous ces droits et privilèges, personne ne doit en abuser. Autrement, c'est la cacophonie, le désordre et plus souvent par conséquent l'ennui embarrassant et paralysant.

C'est pourquoi, tout en approuvant tous ceux qui parmi les citoyens qui interviennent publiquement au conseil, nous n'avons pas d'autre alternative que de partager en même temps les propos des conseillers Léo Thibeault et Jean-Guy Laliberté et qui se résument à ceci: "Que ceux qui veulent parler à tout propos se fassent élire d'abord. Les élus

du peuple le sont pour parler et agir en leur nom. Que ceux qui se sentent doués pour donner des cours en administration publique affichent leur carte de compétence, leur baccalauréat, leur diplôme. Et même plus, qu'ils obtiennent une chaire d'enseignement à l'Université ou au CEGEP.

Les membres du conseil municipal, à tort ou à raison, sont libres de suivre ou de ne pas suivre des cours de ce genre.

Souci de la démocratie

Nos conseils municipaux des quelques dernières années et même plus, ont affiché un grand souci de la démocratie: le conseil actuel, avec le maire Gilles Beaudoin, va encore plus loin dans cette ligne de pensée. Mais rien ne sert d'impatienter nos édiles. Les lenteurs administratives sont déconcertantes, nous le savons bien, parfois abusives, mais par contre, elles s'avèrent plus sages et utiles qu'on veut bien l'admettre.

Trop vite, trop lent

Le mot du conseiller Léo Thibeault est frappant: "Le conseil municipal procède trop vite dans certains domaines; c'est pourquoi il faut défaire ce qui a été fait, revenir en arrière pour repartir du bon pied".

Ce sont des paroles marquées au coin de la sagesse et de l'expérience. Que nos hauts ou moyens fonctionnaires ne s'inspirent pas toutefois pour justifier la négligence, l'oubli... et même la paresse.

Nos chefs de service municipaux sont compétents et efficaces en très grande majorité. Le laisser-aller de quelques-uns peut fort bien être la cause de la lenteur de tout l'appareil administratif, le facteur qui gâte l'image que l'on se fait du bon et honnête fonctionnaire.

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec ou si n'y a pas livraison par camelot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée, Courrier de la deuxième classe, Enregistrement No. 4746

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée FONDE LE 30 OCTOBRE 1920

ANNONCES CLASSEES:

Trois-Rivières	376-6116
Shawinigan	537-1801
Grand-Mère	538-1717

SOIR - DIMANCHE ET FETES:

Rédaction	376-3659
Faits divers	376-3351
Sports	376-3559
Nécrologie	376-2323

BUREAUX REGIONAUX:

Shawinigan	537-1801	Louiseville	228-4032
Grand-Mère	538-1717	Nacelle	293-5849
St-Tite	365-6154	Victoriaville	758-8256
La Tuque	523-4547	Drummond	477-2869
		Joliette	765-8311

entre/voisins

Le procureur de la couronne du district judiciaire d'Arthabaska nous informe qu'une autre année judiciaire s'ouvrira au palais de justice d'Arthabaska, le 7 septembre, avec l'audition des causes au pénal et le 8 avec les causes de matière criminelle. De septembre à juin 1972, l'honorable juge Gilles Lahaye siègera à Arthabaska la première semaine du mois et l'honorable juge Anatole Corriveau, la quatrième semaine du mois.

Des causes intéressantes d'ivresse seront entendues le 7, et le 8, il y aura audition d'une cause de tentative de fraude aux entreprises Lionel.

L'ouverture officielle de la cour supérieure se fera par ailleurs le 13 septembre, comme nous l'avons annoncé antérieurement. C'est l'honorable juge Antoine Lacourcière qui présidera aux causes de la cour supérieure.

L'agent Ronald Papin, attaché depuis quelques années au bureau de la SQ de Victoriaville, se rendra à Nicolet dans les jours qui suivent afin de suivre un cours d'instructeur. Le cours est d'une durée d'un mois.

L'équipe de tennis de Victoriaville a baissé pavillon 5 à 1 contre Sherbrooke, lors de la première rencontre de la finale de la ligue de tennis provinciale. La deuxième rencontre doit avoir lieu cet après-midi à Victoriaville. M. Claude Pinard, qui n'a pu participer à la rencontre de mercredi, nous a confié que le pointage aurait pu être différent s'il avait joué. Nous croyons en effet que Victoriaville aurait pu perdre 6 à 0 avec l'addition du professionnel Pinard.

L'abbé Denis Laliberté, futur prêtre, travaillera comme animateur de pastorale scolaire aux écoles secondaires de Manseau, Sainte-Françoise et Sainte-Sophie. Pour sa part, l'abbé Michel Houle travaillera en pastorale familiale à Saint-Pierre-les-Beccquets. MM. Houle et Laliberté sont tous deux originaires de Victoriaville.

Les principaux groupes qui feront partie du Maxi-Danse les 2 et 3 octobre à Drummondville sont: l'Académie de Ballet, les écoles de danse sociale Georges Smith, Françoise et Ronald, Jeanne et Jean, Liliane et Normand, la troupe de folklore Tovarich et des danseurs de quadrilles.

L'organisation du tour cycliste de la Nouvelle-France annoncera probablement de bonnes nouvelles aux Drummondvillois. Il faudra attendre à mardi prochain.

La prochaine assemblée de la Légion canadienne aura lieu mardi le 7 septembre, à 20 heures, à la Maison du souvenir.

C'est en fin de semaine que seront disputés les championnats masculins du club de golf de Victoriaville, pour les classes "A", "B" et "C". On sait que le grand champion de 1970 était le golfeur Jacques Frégué.

A compter de demain, dimanche le 5 septembre à 13h.30, des courses de poneys seront présentées à Warwick, au terrain situé en arrière de l'imprimerie Ling. L'organisateur est Jean-Paul Lavertu et l'entrée est libre.

Les étudiants Michel Bédard, Suzanne Antil et Paul Bédard, qui ont fait un travail dans le cadre du programme Perspectives-jeunesse, voudraient remercier toutes les personnes rencontrées pour leur grande collaboration.

La journée de loisirs qui devait avoir lieu samedi dernier à Saint-Paul sera reprise aujourd'hui. Ce matin, il y a un tournoi de golf chez M. Lafontaine et cet après-midi, tournoi de fers.

De l'hôtel de ville de Sorel, on rappelle qu'il est strictement défendu d'aller déposer des déchets, après six heures le soir, au terrain d'enfouissement sanitaire, situé dans le rang Ste-Thérèse. Ceux qui contreviendront à ce règlement, sont passibles d'amende. On souligne que le terrain est ouvert pour ce service municipal de 8h. le matin à 6h. le soir, du lundi au vendredi et de 8h. le matin à 5h. le samedi.

La commission de police siègera à Drummondville le 27 septembre à 2 heures 30; on ne sait pas encore si cette session sera importante, ni si elle sera publique.

Le Centre culturel de Drummondville s'est assuré un contrat avec l'académie de ballet de Mexico. Le groupe ne se produira qu'à Drummondville et à Shawinigan avant d'aller à Montréal, à la Place des Arts.

Toutes les personnes intéressées au théâtre, soit comme comédiens, soit comme réalisateurs, peuvent se présenter au Centre culturel de samedi le 4 septembre à 2 heures. Il y aura auditions.

Accident à Victoriaville



Un accident impliquant une motocyclette et une automobile s'est produit à l'intersection Saint-François et Notre-Dame Est à 9 heures hier matin. Heureusement, on ne signale que des dommages matériels. On voit ici sur la photo le motard impliqué, Claude Provencher, de même que le conducteur de l'automobile, M. Bertrand Mailhot. (Photo Lero)



Les premiers billets d'entrée du Maxi-danse, qui aura lieu à Drummondville les 2 et 3 octobre, ont été remis symboliquement au maire de Drummondville,

par Mme Germaine Proulx, présidente du comité de la danse, en présence de M. Michel Trudel, du Centre culturel de Drummondville (Photo GP)

Tous les secteurs de la danse seront présentés lors d'un spectacle

DRUMMONDVILLE (GP) — Un comité spécial organise présentement à Drummondville un maxi-danse, sorte de spectacle où seront présentées au Centre culturel toutes les principales formes d'expression corporelle, depuis le ballet jusqu'à la danse folklorique, en passant par la danse sociale et le quadrille.

C'est ce qui a été annoncé dans une conférence de nouvelles tenue à la salle Lauzon de Drummondville-Sud, sous les auspices du module socio-culturel du Centre culturel de Drummondville.

Les membres du comité sont des personnes intéressées à tous les secteurs de la danse. La présidente en est Mme Germaine

Proulx, les vice-présidents MM. Roland Mailhot et Ronald Légraré, le secrétaire M. Normand Fillion, le trésorier M. Marcel Jutras, les directeurs M. et Mme Jean-Marie Desmarais, Mme Françoise Légraré, Mme Normand Fillion, Mlle Dorothy Smith, M. Philippe Forget et Mlle Michèle Marín.

Le maxi-danse aura lieu les 2 et 3 octobre. Des danses de tous genres y seront exécutées, en particulier du ballet, du folklore, de la danse sociale et des quadrilles. Toutes les institutions qui s'occupent de danse à Drummondville, écoles, académies, studios, troupes, y délégueront leurs meilleurs représentants.

Le maxi-danse a pour but de

faire mieux connaître la danse dans le milieu drummondvillois et promouvoir ce loisir socio-culturel dans la région. Les dirigeants du comité de danse espèrent qu'après les représentations du 2 et du 3 octobre, la danse prendra un essor plus considérable dans la région.

Une véritable expérience de théâtre à Sainte-Eulalie

par Pierre MANSEAU

SAINTE-EULALIE — Tous ceux qui pensent que l'expression théâtrale est exclusive au milieu urbain et que le reste de la collectivité ne compte pas, feraient bien d'assister en fin de semaine, ce soir et aussi la semaine prochaine, à une expérience véritable de théâtre, à Sainte-Eulalie.

En effet, déjouant la fausse mentalité qui veut que le théâtre soit monopolisé de façon souvent abusive par les grands centres, un groupe de mordus du théâtre, originaires de Sainte-Eulalie, municipalité du comté de Nicolet, ont décidé de se lancer à fond. Leur projet, monter une pièce de théâtre, persuadés qu'ils étaient qu'il y a un public dans le secteur.

Ainsi donc en un mois, ils ont monté une pièce typiquement québécoise. "En pièces détachées", du jeune auteur Michel Tremblay. Comme le mentionne le metteur en scène de l'expérience tentée à Sainte-Eulalie, M. Richard Lupien, "Tremblay se fait l'interprète d'une collectivité en proie à ses problèmes et ses tourments. Par exemple, le "chus pu capable de rien faire" qui revient souvent au cours de la pièce, garde cet aspect de fatalité et de résignation du québécois actuel".

C'est un peu beaucoup dans cet esprit que l'initiative prit forme chez ces amateurs de théâtre, dans leur petite localité où ils sont à peu près certains

de rejoindre leur gens. Des gens simples, beaux, intéressants, sans superficiel, un peu comme Michel Tremblay les voit dans ses personnages dramatiques. L'image d'un Québec réel à qui s'adresse une forme de théâtre qui n'a rien de classique ni de pédant.

En expliquant la pièce qu'il monte, Richard Lupien veut être vrai et il nous le confiait. "Dans les centres urbains, ce processus d'extention de l'art commence à se faire sentir. Il en est tout autrement cependant

dans la campagne québécoise. Il est malheureux de constater l'absence presque totale de représentations théâtrales à la grandeur des comtés ruraux. Il y a là, il me semble, négligence et désintégration de l'individu critique et sensible. Les avantages d'une troupe de théâtre ne sont pas uniquement financiers, mais bien plus humains. Même en se limitant à un théâtre d'é-té, il est possible de rejoindre la collectivité et de créer un public. Ce n'est certes pas une mince affaire, mais le jeu en vaut la chandelle".

Des jeunes agriculteurs de Richelieu participent à l'exposition de Québec

SOREL (L.B.) — Des jeunes agriculteurs du comté de Richelieu participent aujourd'hui à l'Expo-Québec. Il s'agit de Jacques Pélouquin, président du cercle des Jeunes agriculteurs, d'Aline Tremblay, qui font partie du concours du mérite agricole provincial, de Marie-Claire Pélouquin et de Denis Fredette, qui représentent le comté au concours de sécurité et d'habileté dans l'emploi des tracteurs

agricoles et de Jean Pélouquin, qui participe au concours d'expertise animale.

Par ailleurs trois éleveurs du comté de Richelieu, MM. Roger Arpin de Saint-Ours, Roland Daoust et Antonio Bardier, de Sainte-Victoire, présentent à l'Expo-Québec des animaux qui ont gagné des championnats à l'exposition de Saint-Hyacinthe et à celle de Sorel.

Dîner des anciens présidents chez les assureurs-vie

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une autre année d'activités débutera à l'Association des assureurs-vie Drummond-Arthabaska alors qu'aura lieu le dîner des anciens présidents, mercredi le 8 septembre, au motel Quatre-Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Le conférencier pour la circonstance sera M. Gaston Talbot, AVA. Il sera présenté par M. Noël Sylvain, AVA et remercié par M. Ovide Hébert, AVA et CDA.

Relativement à ce premier dîner mensuel, le président Claude Bouffard mentionne, à l'endroit des membres de l'association: "Vous savez sans aucun doute que la tâche de président n'est pas de tout repos. Venez donc remercier tous ces hommes par votre présence à ce dîner du 8 septembre."

Honneurs.

Mme Thérèse Dionne, présidente des comités luat et clu à

l'Association des assureurs-vie Drummond-Arthabaska, souligne que deux membres de l'association ont mérité le titre d'assureur-vie agréé. Il s'agit de MM. Conrad Villiard et Maurice Raymond. Leur certificat leur sera remis lors du dîner des relations extérieures qui aura lieu en octobre.

Egalement, les agents suivants ont réussi leurs examens luat-deuxième année: MM. Lucien Bédard, Gaëtan Dubois, Denis Fautoux, Raymond Michaud, Irénée Toupin et Mme Thérèse Dionne.

Ont réussi leurs examens luat-première année, MM. Louis Bélisle, Réginald Bérubé, Gérard Bouchard, Armand Cyrenne, Alain Delorme, Normand Lamontagne, A. Héroux, R. Lamontagne, R. Landry et G. Moëau. Pour la prochaine année, les modérateurs au cours de clu-première année, seront MM. Yvon Desrosiers, clu, et M. Maurice Raymond, ava.



MAICO
à
Trois-Rivières

SURVELLEZ
l'annonce de notre spécial
D'OUVERTURE



SERVICE AUDITIF
MAICO
INC.

867, rue De Foix Trois-Rivières
Téléphone: 379-5715

Le Service Auditif

MAICO INC.

est heureux d'annoncer pour

LE 17 SEPTEMBRE

l'ouverture d'un nouveau bureau de service à:

867, rue De Foix

M. PIERRE VALLEE, technicien possédant deux ans d'expérience dans nos laboratoires de Québec sera en charge de ce nouveau bureau.



MADAME ROMUALD MARCHAND, DE CHAMPLAIN, apprécie le confort que lui donne le chauffage à l'huile Shell. Voici ce qu'elle en dit:

"Nous avons 9 pièces à chauffer... la chaleur est répartie également partout... réellement, on a du confort".
Somme toute, depuis que M. et Mme Marchand ont une fournaise Shell et le service d'huile de chauffage Shell, "la maison est plus propre et plus chaude".

Autre avantage, la régularité des livraisons et la qualité du service: "Avec Shell, jamais on ne manque

d'huile parce qu'ils viennent livrer de l'huile tous les 15 jours—alors nous sommes sûrs d'en avoir tout le temps. Et puis nous avons un bon service. Pour n'importe quel trouble on les appelle, jour et nuit, et ils viennent".

Il y a près de chez vous un agent Shell qui vous donnera le même service qu'à Mme Marchand, et qui vous livrera l'huile avec la même fidélité.

Appelez-le dès aujourd'hui.



Confort Au Foyer Shell 2086, Notre-Dame Trois-Rivières, Que. 374-1072 374-2473	André Garceau 1141, Rivière Bayonne Berthierville, Que. 514-836-3967	J.P. Deshaies Ste-Angele-de-Laval 819-222-5440	Roland Grenier Ste-Ursule 819-228-2208
Provincial Petroleum J.P. Brizard 322, Vaudreuil Berthierville, P.Q. 514-836-4049	André Poitras 95, Gabriel St-Gabriel-de-Brandon 514-835-4966	Louiseville Petroleum 182, St-Charles Louiseville 819-228-2959	Léopold Beland 270, St-Aime Louiseville 819-228-4161
Théo Plante St-Alexis-des-Monts Quebec 819-265-2503	J.L. Gagnon 400, Pere Castonguay Cap-de-la-Madeleine 819-374-5812	J.A. Veillette 1605, Normand Trois-Rivières 819-374-8050	Mme B. St-Jean 236, Desjardins St-Charles-de-Mandeville 514-835-4226
			A.H. Lacharité 770, Hurlot Trois-Rivières 819-374-4615

Secteur ouvrier... Dossier secteur ouvrier... Do

Trois-Rivières a mal au ventre

Rares sont ceux qui n'ont pas entendu parler du projet de relogement qui s'est accompli dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix de Trois-Rivières.

Il existe cependant d'autres milieux de la ville qui souffrent de graves maux sociaux. Moins apparents parce qu'on les dissimule souvent derrière les grands et riches édifices commerciaux, administratifs ou industriels, ces maux n'en sont pas moins aigus. On se fie à la bonne mine.

C'est le cas de Trois-Rivières. Une étude, entreprise l'an dernier par une équipe d'étudiants en stage de formation à Montréal, livrait, dans une revue spécialisée, certaines statistiques assez troublantes sur un secteur de notre ville que d'aucuns seraient prêts à considérer comme privilégié parce

qu'ils l'identifient comme le centre des affaires: le **Bas Trois-Rivières**.

Il est vrai que plusieurs personnes se diront déjà averties de la situation défavorisée du secteur Hertel — et notre dossier restera ouvert pour étudier le cas plus précis de ce milieu ouvrier — mais, à partir du Vieux Trois-Rivières, la zone grise s'est élargie. Les limites du territoire concerné par l'étude s'étendent tout le long du fleuve de la hauteur de la Canon, au nord, jusqu'au Rond Point, vers le sud.

Fait intéressant: les trois auteurs du dossier, dont nous publions aujourd'hui une synthèse, n'ont pas fait que se pencher sur le problème, ni livrer des doléances.

Voilà qu'ils ont choisi de ne pas travailler seulement sur papier. Ils viennent de prendre loyer au coeur du

secteur à 2106 rue Royale. Les clients du restaurant où ils prennent leurs repas ne savent pas tous qu'ils ont du "curé": Jean-Paul Doucet, qui fut vicaire dans le diocèse, Claude Leblanc, qui a oeuvré à St-Boniface du Manitoba, et Michel Aubry sont deux rédemptoristes, "Père" et "Frère". Les "réclame-touristes" deviennent "redâmes-tout-riqué" dira quelqu'un.

Trois hommes qui veulent trouver moyen de se plonger de façon la plus vraie au coeur du malaise et des solutions. Equipe ouverte, prête à s'agrandir. Pas de paternalisme, mais insertion dans le milieu. Investigateurs d'énergie, collaborateurs pour la promotion d'une collectivité. Voilà qui dépasse les pieux souhaits. L'espérance devient active.

Lévis Martin



Trois-Rivières, trois visages?

La pastorale, qu'est-ce que c'est? C'est un mot qui effraie un peu les gens. Pour un peu, on dirait, avec un auteur populaire: "quossa donne"? On pense aux anciennes images du Bon Pasteur, berger au visage fin, à la barbe blonde, dominant de sa houlette un troupeau de moutons à la laine bien fournie. Cette image est désuète et les moutons d'aujourd'hui ont été tondus de près. Ils ont froid et faim, faim de justice et de fraternité, faim d'idéal.

Depuis le concile, l'Eglise s'est renouvelée. Elle a compris, devant certains abandons, certaine indifférence et des conflits évidents, qu'elle devait modifier son attitude, donc sa pastorale.

La pastorale moderne ne consiste pas à forcer les gens à absorber la religion comme on gave des poules, à leur rentrer de force la doctrine dans la gorge. Suivant l'exemple donné par le Christ quand il a passé sur la terre, c'est un moyen d'aider les gens à obtenir plus de justice et à retrouver la fraternité, souvent perdue dans notre époque d'acier et de béton.

Dans le monde actuel, avec ses tendances évoluées, avec ses machines, sa course à l'argent, ses rivalités et ses idéologies, les hommes se sentent perdus, surtout ceux qui ne sont pas favorisés des biens terrestres.

Autrefois, lorsque nos ancêtres avaient des problèmes, ils couraient vers leurs pasteurs et ils sortaient réconfortés de son presbytère bien chauffé pour retourner dans leur modeste logis. Mais, de nos jours, interrogez les gens sur ces questions. La réponse est unanime: "Prêtres, sortez de vos presbytères". Les gens ne veulent plus aller au prêtre. Il ne faut pas être observateur pour le constater.

Mais, par contre, des jeunes prêtres, approuvés par les autorités ecclésiastiques, (une nouvelle dimension de l'Eglise), ont décidé d'aller au peuple, non pas avec condescendance mais en vivant parmi les hommes, en vivant comme eux, en frères et non pas en maîtres, comme le disait M. l'abbé Georges Gendreau, qui, avec M. l'abbé François Mélançon et d'autres collaborateurs, ont entrepris une oeuvre de pastorale ouvrière.

Après des études extensives et beaucoup de réflexion, ils ont choisi un secteur du bas de la ville, le secteur Hertel. Déjà une équipe y habite et en fait son champ d'action.

Les autorités civiles et des laïques ont entrepris la rénovation de Notre-Dame-de-la-Paix, où l'expansion était plus facile. Mais les mêmes problèmes existent dans le secteur Hertel et tout le bas Trois-Rivières: pauvreté, logis inconfortables, chômage excessif dont le pourcentage est plus élevé que celui de la province de Québec, délinquance, maladie, isolement des vieillards, familles entassées et tout le reste. Surtout qu'une grande partie de ces gens avaient perdu l'espérance, les jours se succédant tous aussi gris. Et, quand on a perdu l'espérance, il ne reste pas grand-chose.

Surtout ils ne comprennent pas pourquoi cela est ainsi. Pourquoi eux plutôt que les autres? Ils sont moins instruits: pourquoi? Ils se heurtent à l'incompréhension de certains organismes sociaux: pourquoi? Ils ne parviennent pas à se faire comprendre parce qu'ils ne connaissent pas bien les lois et leurs droits. Pourquoi? Parce que personne ne s'est mis en frais de leur expliquer ces choses. Ils se querellent entre eux parfois parce que leur oisiveté leur pèse et que cela les rend agressifs.

Ce n'est pas avec des patenôtres récitées dans un coin, le chapelot en famille ou le bonheur au ciel qu'ils retrouveront courage et espoir. Ce temps-là est révolu.

Dans le temps où Saint-Patrice convertissait l'Irlande, il tentait de faire comprendre le mystère de la Sainte Trinité en utilisant la feuille de trèfle: trois feuilles en une. Cela n'apporterait aujourd'hui que risée ou moquerie. Au temps des ordinateurs, au temps où les machines IBM remplacent les hommes, ces charmantes choses vieillottes n'ont plus cours.

Clair ROY

Situation globale du Bas Trois-Rivières

Population

17,000 résidents, dont presque 50 pour cent de jeunes.

Selon une analyse des listes électorales du 29 avril 1970:

Sur 10750 électeurs:

- 2364 sont âgés de 18-25 ans
- 1548 sont âgés de 25-35 ans
- 1498 sont âgés de 35-45 ans
- 1561 sont âgés de 45-55 ans
- 1457 sont âgés de 55-65 ans
- 1340 sont âgés de 65 ans et plus

Il y aurait quelque 6250 enfants de 0 à 18 ans.

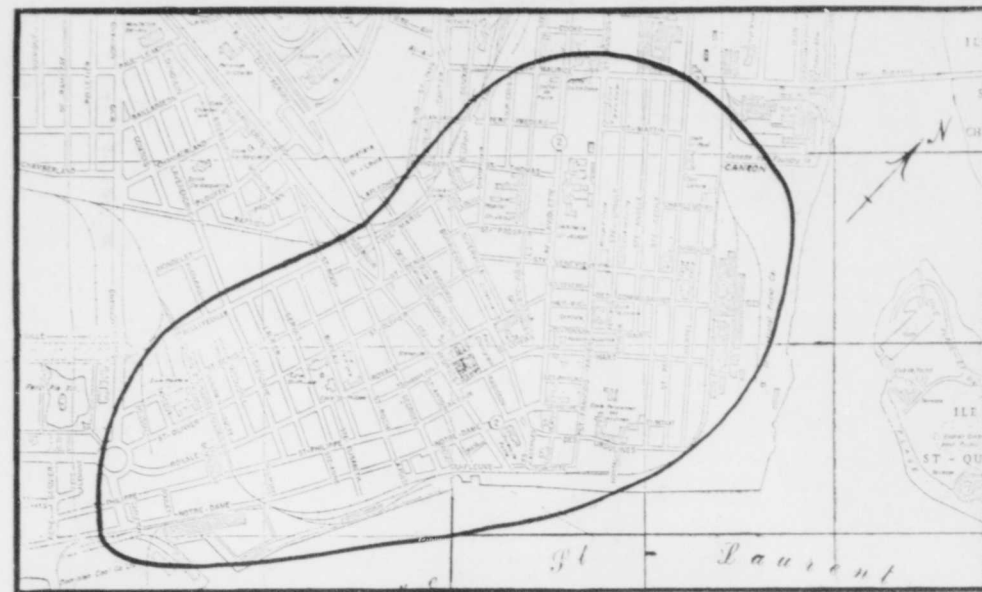
Conditions des habitations

Selon une étude du comité de l'urbanisme de la ville (1961):

- 65 pour cent des maisons sont construites, dans ce secteur, avant 1929;
- 52 pour cent des maisons sont dépréciées;
- 50 pour cent chauffées au poêle;
- 25 pour cent n'ont pas d'eau chaude;
- 85 pour cent des incendies de la ville viennent de ce secteur.

Situation générale des résidents:

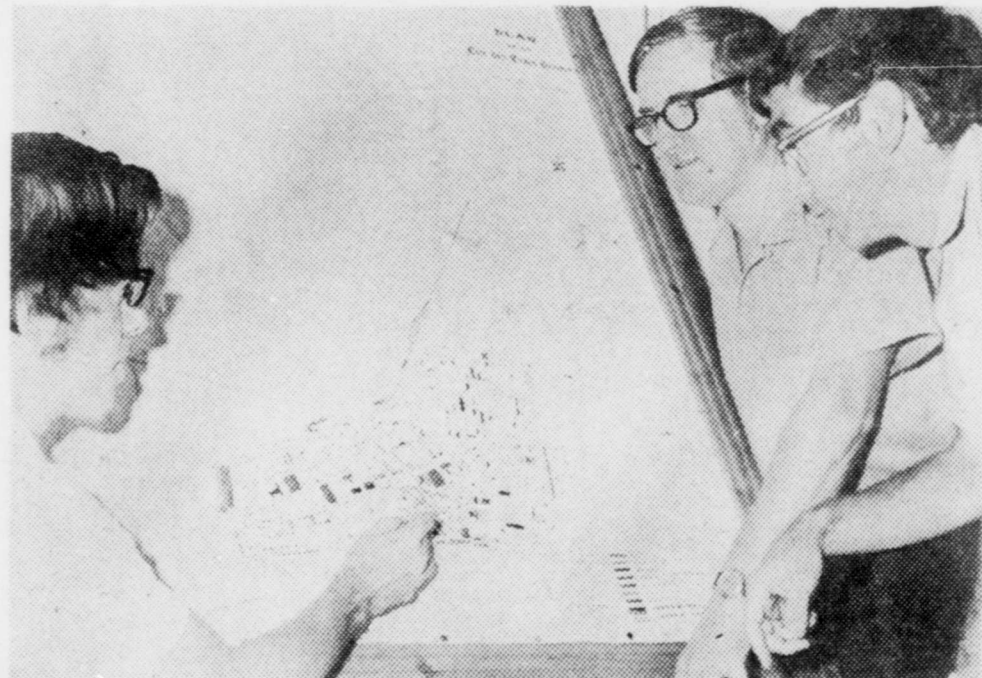
- Familles: 7 familles sur 10 sont locataires; le revenu moyen est de \$4,300 par année.
- Jeunes: 80 pour cent de la délinquance chez les jeunes vient de ce secteur de la ville; un nombre assez imposant de jeunes y vivent en appartement; le chômage atteint surtout les jeunes adultes.
- Travailleurs: Les travailleurs sont des ouvriers à 88 pour cent et se répartissent surtout dans les grandes usines de la ville: CIP, Domtar, le Port de Trois-Rivières et dans des usines plus petites: Girard et Godin, Tebbutt Shoe, Wabasso, etc.
- Sans-travail: Dans un relevé du Service Social de la Mauricie, il ressort clairement que le plus fort pourcentage d'assistés sociaux vivent dans ce secteur.



Le "Bas" de la ville de Trois-Rivières comprend

- du nord au sud: les rues situées entre les rues Bellefeuille, St-Maurice et le fleuve St-Laurent.
- de l'est à l'ouest: les rues situées entre le boulevard Normand (Rond Point) et les usines CIP et Canon.

Soit les paroisses Ste-Cécile, Cathédrale, St-Philippe et Notre-Dame (en partie).



Michel Aubry, Jean-Paul Doucet et Claude Leblanc, membres de l'équipe de la Pastorale ouvrière du diocèse de Trois-Rivières.

Le nombre exact de chômeurs

Il est très difficile de relever le nombre exact de chômeurs. Les chiffres donnés comment toute la région de la Mauricie. Le taux de chômage serait au-dessus du taux de la Province et il atteindrait surtout les jeunes de 18-25 ans. D'ailleurs, les mises à pied à la CIP, Wabasso, dans les usines de coutures sont assez révélatrices.

Selon le Service social de la Mauricie au 15 décembre '71

- Paroisse Ste-Cécile: 458 allocations sont envoyées à des familles ou à des individus: soit 10,6% de la population paroissiale.
- Paroisse de la Cathédrale: 469 allocations, soit 9,9%.
- Paroisse St-Philippe: 465 allocations, soit 9,0%.
- Paroisse Notre-Dame: 255 allocations, soit 7,0%.



Rencontre de Michel Aubry, à l'épicerie du coin, avec des amis: Roger et Jacques Bellemare et Jocelyn Bruneau.



Le Marché du Centre... prix coupés... spéciaux Baribo

Le roi des bas prix dans l'alimentation

SHAWINIGAN — Pour-quoi vous proclamez-vous avec tant d'aplomb le ROI DES BAS PRIX DANS L'A-



Roger Baribeau

LIMENTATION? demandons-nous à Roger Baribeau, propriétaire du Marché du Centre situé à 3152 Beaudry-Leman. La réponse est vive, rapide: "Parce que" répond-il "notre pouvoir d'achat, notre coût d'administration réduit au minimum, le travail que nous avons entrepris il y a déjà plusieurs années, nous permettent d'afficher régulièrement des prix coupés dont bénéficient nos clients à chaque semaine".

Au marché du Centre, pas de luxe, pas de comptoirs éblouissants mais un vaste local, facile d'accès

et rempli de denrées alimentaires de première qualité à prix imbattable, où quinze personnes s'emploient à donner le meilleur service possible.

Les fameux spéciaux Baribo

En Mauricie, et surtout dans le grand Shawinigan et Grand-Mère ainsi que

dans les centres environnants, les fameux spéciaux BARIBO sont bien connus et appréciés. Ils font chaque semaine l'enchantement d'une clientèle qui augmente continuellement et cherche à économiser, le coût de la vie étant de nos jours si élevé. M. Roger Baribeau, travailleur infatigable, bien secondé de

son épouse Aline, est optimiste de nature. Il est dans le commerce de l'épicerie depuis 16 ans et il a travaillé 5 ans à l'Alcan avant de se lancer à son compte. Roger Baribeau connaît bien les besoins de la classe laborieuse pour l'avoir côtoyée. Cet homme d'affaires très original se sent appuyé par une nombreuse

clientèle parce qu'il a adopté une politique de bas prix. "Vous remerciez nos clients et vous pouvez les rassurer, nous continuerons grâce à nos bas prix, à leur épargner des dollars" nous dit-il.

Shawinigan va grandir

"Shawinigan va grandir, il faut que tous ensemble,

nous mettions l'épaule à la roue. Je crois que la nouvelle génération est dynamique. Il faut que de plus en plus de personnes abandonnent la politique du bas de laine et investissent leurs capitaux dans le développement de la ville et de la région. Il ne faut pas se contenter de dire béate-

ment, "le Parc National ça va être bon" et attendre que tout nous arrive sur un plateau d'argent. Il ne faut pas nous asseoir sur nos lauriers comme certains l'ont fait dans le passé, mais travailler" termine le Roi des Bas Prix dans l'alimentation.

La CECS ne cesse d'être à l'avant-garde

La CECS ne cesse d'être à l'avant-garde.

Les débuts de l'enseignement à Shawinigan furent modestes.

La municipalité n'existait pas encore que les parents songèrent à donner à leurs enfants une formation appropriée aux besoins de l'industrie qui venait de naître. Des classes temporaires avaient été formées. Après l'organisation religieuse de la paroisse, en 1900, et après l'incorporation civile regroupant les résidents de la Pointe-à-Bernard et de Saint-Onge en un village, en 1901, la Commission Scolaire vit le jour, en 1902.

La première élection de commissaires eut lieu en juillet 1902; les élus étaient le Dr J.-A. Dufresne, MM. Adélaré Bélanger, Réal Cloutier, J.-E. Thibodeau et Napoléon Rousseau. Ce dernier devait devenir le premier président de la nouvelle commission scolaire.

La première taxe scolaire datée de la même année; elle était de 0.45 cents du \$100 d'évaluation. La jugeant insuffisante, on la majora à 0.60 cents et en ajoutant une rétribution de 40 cents par enfant par mois. La première année, les cours furent donnés dans divers locaux répartis sur le territoire de la ville. Des complications multiples retardant la venue des communautés religieuses, l'éducation fut assurée par des laïcs que l'on payait \$120 par année; c'était une très jolie somme pour l'époque.

C'est à la volonté bien arrêtée de ne rien brusquer et au tact de l'abbé François Boulay, curé de Saint-Pierre et président de la Commission scolaire à partir

de 1903, que l'on doit l'installation des premières communautés religieuses à Shawinigan. En août 1904, trois religieux des Frères de l'Instruction Chrétienne, trois ans plus tard, un collège ne fut bâti selon le plan. Cédres, répondant ainsi aux besoins de toute la population, Les Ursulines ouvrirent un couvent l'année suivante, et regroupèrent dès le début 314 élèves. L'abbé Boulay quitta la Commission scolaire en 1909 après avoir accompli une oeuvre remarquable.

C'est sous l'inspiration du curé Rousseau, fondateur de la paroisse Saint-Bernard et président de la Commission scolaire de 1912 à 1921, que furent construites une grande partie des écoles de Shawinigan. Les Dominicaines établirent en 1912 un Foyer pour jeunes filles qui fut transformé par la suite en un Jardin de l'Enfance. Une école fut érigée à Saint-Marc en 1912 et, en 1915, les Ursulines prenaient la direction d'un nouveau couvent. Cette même année, ce fut la Construction du Collège de l'Immaculée Conception. La croissance accélérée de la population rendait les écoles exigües après quelques années à peine de service. C'est ce qui amena la venue des Soeurs Grises de la Croix en 1916 et la construction d'un couvent dans Saint-Bernard qui ouvrit ses portes en 1918. C'est également sous leur initiative que se construisit, en 1916, le Collège du Sacré-Coeur auquel on ajouta de nouvelles sections en 1920 puis en 1924.

En 1926, la Commission scolaire de Shawinigan-Est fut annexée à celle de Shawinigan et une école fut érigée la même année. M. Henri Dessaulles était alors président de la Commission scolaire. Il est demeuré à ce poste de 1923 à 1934. En 1930-31, chaque paroisse possédait une école pour garçons et une pour filles.

Dès 1940, la paroisse Christ-Roi avait son école pour garçons et une école pour filles suivit peu de temps après. Les Filles de Jésus vinrent s'établir à Shawinigan en 1953 et l'Institut des Petits Frères de Marie, en 1956. En un court délai, l'Instruction avait été portée à un point de croissance remarquable.

"L'histoire de la Commission Scolaire n'a pas été faite de timidité mais d'audace. Celle-ci ne s'est pas contentée de suivre le progrès, elle l'a devancé et elle a innové en maintes occasions", déclarait M. Roland Boulanger, actuel secrétaire-trésorier - administrateur. Ainsi, l'Institut Familial Saint-Bernard fut le premier Institut familial sous la direction d'une commission scolaire. C'est également grâce à la Commission Scolaire qu'existe l'Ecole Normale Saint-Pie X. Enfin, elle aida à l'établissement du Séminaire Sainte-Marie.

Innovation dans le domaine des services La Commission Scolaire de

Shawinigan fut l'une des deux premières commissions scolaires à organiser un service d'orientation pour ses étudiants, alors qu'aucune commission dans toute la province n'en était pourvue. Elle fut également l'une des premières à s'occuper de l'enfance inadaptée. Habituellement, ces enfants étaient placés dans des institutions privées. Des classes auxiliaires ont été organisées sous la conduite d'un personnel qualifié. La Commission Scolaire a également organisé des classes à l'intention des enfants handicapés et fut encore l'une des premières commissions scolaires à le faire.

Le service des études existe depuis 1954 à la Commission scolaire et depuis plusieurs années, un service audio-visuel a été mis sur pied. Il n'est pas exagéré de dire que la Commission Scolaire de Shawinigan est l'une des plus à l'avant-garde de la province.

Le Centre d'Administration

Le Centre d'Administration de la Commission Scolaire, rue Broadway, a été érigé en 1964 au coût de \$706,500. Ce Centre d'Administration de 4 étages à l'aspect moderne, offre des avantages considérables, surtout au point de vue coordination des services et concentration des centres de décision. L'édifice loge les locaux de l'administration, du service des études, des services aux étudiants (orientation, pastoral, loisirs) et de la surintendance.

Depuis plusieurs années, Baribeault Vêtements est présent et actif à l'essor économique de Shawinigan

l'essor économique de Shawinigan collection complète d'habits et de mercerie pour hommes et jeunes gens.



toujours du nouveau chez



CONFECTION POUR HOMMES 623, 5e Rue Shawinigan Tél.: 537-6127

Hommage

à toute la population de Shawinigan et des environs

pour son encouragement continu



ROGER BARIBEAU

NOUS N'AVONS QU'UN SEUL BUT:

• Continuer de vous faire économiser GRACE A NOS PRIX EXTREMEMENT BAS

QUALITE SERVICE - LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE

CENTRE BARIBO

3152, Beaudry-Leman

Shawinigan



Hommes d'affaires dynamiques et compétents



Quatre commerçants de chez nous qui connaissent beaucoup de succès. De gauche à droite, les frères Bruno, Jean-Marie,

Gratien et Donatien Houde de Saint-Boniface.

SHAWINIGAN — Ils naquirent tous à Saint-Boniface de Shawinigan. Tous quatre, membres d'une famille de dix enfants, Jean-Marie dans le meuble, Bruno garagiste, Gratien entrepreneur en plomberie, chauffage et ventilation et Donatien, spécialiste dans l'alignement et le balancement des roues d'automobiles, sont de véritables mauriciens devenus hommes d'affaires dynamiques et compétents dans leur sphère respective. Les frères Houde respirent l'optimisme, le doigté en affaires, et sont un parfait exemple de ténacité. A eux quatre, ils comptent plusieurs années de service à la population qu'ils remercient d'ailleurs de son encouragement.

J. M. Houde, meubles

Etabli depuis de nombreuses années à Saint-Boniface, le magasin de meubles J. M. Houde, est l'image de la réussite com-

piète. En plus de la clientèle régionale régulière, des commandes sont remplies et des marchandises sont expédiées dans des régions aussi éloignées que Ottawa-Hull, l'Abitibi, le bas Saint-Laurent, la Côte-Nord, le Nouveau-Brunswick, sans oublier les régions de Montréal et Québec. Après avoir complété ses études à l'ESIC de Shawinigan, il travailla pendant dix ans comme assistant opérateur. Encouragé et secondé par ses compagnons de travail, il commença modestement en 1954, l'organisation de son commerce, à la Canadian Carborundum, sur des bases solides.

Une bonne équipe

M. et Mme Jean-Marie Houde, née Gertrude Fafard, le gérant-adjoint, M. Gérard Houde, à l'emploi de la maison depuis 16 ans et M. Fernand Matteau responsable de la livraison des marchandises depuis 15 ans, forment une équipe formidable qui assure à la clientèle un service impeccable. Le volume des affaires est en constante progression grâce à la fidélité d'une clientèle qui achète des meubles en toute confiance. M. Jean-Marie Houde et ses colla-

borateurs profitent de l'occasion pour remercier leurs clients.

Le propriétaire du Garage Bruno Houde de Saint-Boniface, spécialiste en transmissions automatiques, naquit à Saint-Boniface en 1925. Il s'intéressa très jeune à l'automobile. Bruno Houde fut à l'emploi du Garage Désilets et Frère de Shawinigan pendant 12 ans. Il eut aussi l'occasion de se spécialiser pendant un stage de quatre ans chez Pagé et Fils à Montréal, et à La Tuque, deux ans. Fort de son expérience et de ses diplômes de spécialiste en transmissions automatiques et mécanique générale, il ouvrit son propre garage en 1960.

Personnel qualifié

Pour satisfaire aux exigences d'une clientèle toujours croissante, Bruno Houde s'adjoignit deux mécaniciens d'expérience qui accomplissent un travail garanti et soigné. L'excellente réputation du Garage Bruno Houde s'étend à toute la région. Les clients viennent de tous les coins de la Mauricie. Pour M. Bruno Houde, un client satisfait constitue la meilleure publicité qui soit.

Gratien Houde Ltée, plomberie, chauffage, couverture, ventilation

Gratien Houde Ltée, entrepreneur en plomberie, chauffage,

couverture, ventilation, ferblanterie, air conditionné, métal en feuilles, dépositaire des produits à couverture Tremco, c'est l'histoire d'un homme qui commença bien jeune à apprendre son métier, à l'emploi de Corribeau et Frère et de John Corribeau Ltée. Gratien faisait l'entretien des fournaies et voyait au bon fonctionnement du système de chauffage à l'huile, d'une nombreuse clientèle. Gratien Houde débuta à son compte dans sa paroisse natale de Saint-Boniface en 1962. Deux ans plus tard on le retrouve sur la rue Saint-Marc à Shawinigan, face à la Caisse Populaire et en 1966, sur l'avenue Mercier. La disparition des frères Lorenzo et André Corribeau et consécutivement des commerces qu'ils opéraient depuis longtemps à Shawinigan, incita Gratien à aménager dans le local de ses anciens patrons à 616, 4ième rue. Gratien Houde Ltée donne du travail à 17 personnes, dont les spécialistes qui firent le succès de la maison John Corribeau. Les contrats sont réalisés par des experts et les clients y gagnent énormément.

Déménagement à 638, 1ère rue

Le 1er mai 1972, la maison Gratien Houde Ltée déménagera à 638 de la 1ère rue, ancien local de Grenier Express dans

un local, qui double la superficie du local actuel. Gratien Houde participe activement à la vie shawiniganaise. Il est Chevalier de Colomb, 4ième degré, membre de l'UCM, de la Chambre de Commerce et du club optimiste. Marié à Colette Duplessis, il est père de trois enfants.

D. Houde alignement

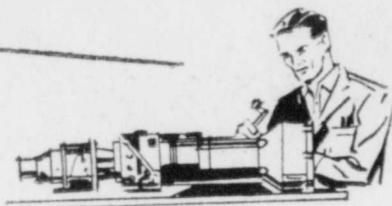
M. Donatien Houde, propriétaire de D. Houde Alignement situé à 1800 Boulevard Trudel-Est à Saint-Boniface, combla une lacune en 1963, construisant un garage qui se spécialise dans l'alignement, le balancement des roues d'automobiles, la vérification de la ligne de suspension, la conduite, les freins, et en général tout ce qui constitue le dessous d'une voiture. "Il y avait vraiment une nécessité d'un garage spécialisé dans ce domaine", nous dit Donatien Houde dont le commerce emploie quatre personnes qualifiées. Depuis 16 ans dans le métier, Donatien a toujours vécu à Saint-Boniface où il naquit en 1932. Marié à Thérèse Leclerc, ils ont deux enfants. Il est devenu l'expert de la région en ce qui concerne l'alignement et le balancement des roues d'automobiles. Le service est court et rapide et les prix sont raisonnables, c'est ce qui explique l'affluence de clients chez D. Houde Alignement.



BRUNO HOUDE

**Nous remercions
notre nombreuse
clientèle pour
son encouragement
soutenu.**

SPÉCIALISTE
en
transmission automatique



mise au point

GARAGE BRUNO HOUDE

1820 Est, Trudel - St-Boniface — Tél.: 535-3324



DONATIEN HOUDE

depuis
16
ans

à votre
service

SPÉCIALISTE EN

- alignement et balancement des roues
- suspensions
- conduite ● freins
- troubles de roulement



PRIX ABORDABLES!

D. HOUDE ALIGNEMENT

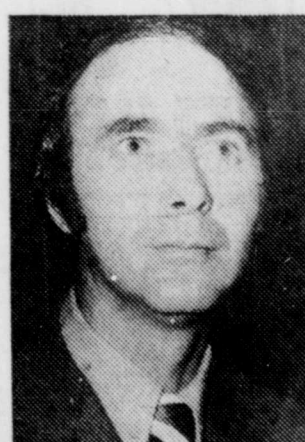
1800 Est, Trudel - St-Boniface — Tél.: 535-3326



JEAN-MARIE HOUDE

**Nous sommes fiers de contribuer
à la vie économique de la région**

J.M. HOUDE MEUBLES
191, TRUDEL EST - ST-BONIFACE
TEL.: 535-3224



GRATIEN HOUDE

**Un système de chauffage
est vraiment efficace**

Si...

Le service après-vente est exécuté par une équipe compétente.

Chez Gratien Houde Ltée cette garantie ne fait jamais défaut.



GRATIEN HOUDE LTÉE
ENTREPRENEUR

TEL.: (819) 537-9547 ET 537-6683 / C.P. 783
616, 4e RUE ET 638, 1e RUE, SHAWINIGAN, QUE.

